

PAROLES

ET PRATIQUES SOCIALES

PAROLES
ET PRATIQUES SOCIALES

LA PLACE DE L'ÉCRITURE
DANS LE TRAVAIL SOCIAL

PEPS

DES

ARRIVER

HAZARD

TOUJOURS

PEUT

MAINTS

NOTRE

CURRENTISTE

TRAVAIL

FAIRE

PLACE

EMPTON

PEPS No 44 - 40 F - octobre/décembre 93

DOSSIER

LA PLACE DE L'ECRITURE DANS LE TRAVAIL SOCIAL

Introduction **7**

PRATIQUE D'ECRITURE

A toi d'écrire maintenant ! **8**
Françoise ULM

Souvenirs de formateur **10**
Françoise COLLANTIER

Regard sur un article **11**
Isabelle BILAS-BRIQUET

L'écriture comme "pratique de suture" **12**
Jean Luc DUMONT

ECRIRE EN IMAGES **13**
Marc GINOT

Accéder au plaisir d'écrire **14**
Bernadette JOST

**Le chef de service :
son rôle dans l'écrit professionnel** **17**
Alain FREYTES

Le journal d'itinérance **18**
René BARBIER

L'ART D'ECRIRE

Noir sur blanc **22**
Annick RELIER

Mes Écritures **24**
Michel TALEGHANI

Ecrire autrement **27**
Georges LAPASSADE interviewé par Damien MABIALA

A la recherche de ... **29**
Laurent DEFOSSE

ARTS ET CULTURES

Au risque de vous plaire sur grand écran... **5**
Guy JOUANNET

RELATION EDUCATIVE

Casino rural **30**
Hélène COIFFET

TOXICOMANIES

**La réduction des risques :
une histoire difficile** **34**
Jean-Jacques DELUCHEY

**Ethnographie et recherche action chez les
consommateurs de drogues** **38**
Mohammed TOUSSIRT

La légalisation de la drogue **42**
Charles SEGALIN

RUBRIQUES

La revue des livres **44**
Infos - Brèves - Annonces **46**

COUVERTURE

Prochain trimestriel PEPS

OSER ECRIRE...

L'écriture, ou plutôt l'acte d'écrire est encore une des stratégies les plus sûres pour rendre compte de sa pratique professionnelle.

Elle peut devenir un vecteur identitaire... pour les plus démunis, ceux dont on parle parfois et qui échappent aux critères d'attributions des aides publiques ou privées... Je veux parler des S.D.F.

Plusieurs journaux sont désormais disponibles.

Deux ont retenu mon attention : «MACADAM JOURNAL» et «LE REVERBERE».

Le premier, journal des gens de la rue se présente comme un espace classique d'informations qui aborde, par des dossiers construits, la réalité des gens «du dehors». D'allure plus esthétique, on le déguste facilement.

Le «REVERBERE», métaphore de cette lumière jaunâtre qui éclaire les sans abris, témoignages, critiques acides du Politique et de sa rhétorique qui, le temps du grand froid, met «la misère à l'abri des regards». Il veut se faire l'écho, de façon polémique et parfois pamphlétaire, de ces gens silencieux dont la parole trop oubliée, s'est tue. Un journal militant qui avec des mots déshabillés dit, sans détour, ce qu'est pour eux la misère, l'exclusion, la solitude et l'indifférence... Ceux-là même que l'on croise au bord de nos rues et dont nous évitons le regard.

Si le premier s'appuie sur un réseau de diffuseurs que sont les S.D.F., le second entend aussi leur donner la parole, et leur proposer un espace de dialogue et d'échange.

L'écriture créatrice d'un lien social est aussi une démarche conscientisante que les Travailleurs Sociaux, lecteurs probables de ces deux journaux, devraient imiter.

Car, il n'y a pire détournement que celui d'être parlé par un autre.

L'écriture peut devenir alors, si chacun s'en empare, un véritable outil professionnel.

Eric AUGER

NUMEROS

- No 20:.....TRAVAIL SOCIAL ET TRAVAIL POUR LA PAIX
Formation en marketing social. Travailleurs sociaux acadiens. L'image de l'AS en entreprise
- No 21:.....LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
Approches de la toxicomanie. Les règles de quartier. La formation des Travailleurs sociaux.
- No 22:.....LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MILIEU RURAL
Travail en milieu psychiatrique. Service Social et réhabilitation. A.S. sanctionnées à Paris
- No 23:.....LE CODE DE LA NATIONALITE
Réseaux en travail social. L'aide alimentaire à Los Angeles. Réforme du diplôme d'A.S.
- No 24:.....QUE DITES VOUS APRES AVOIR DIT TOXICOMANIE ?
Des travailleurs sociaux et chercheurs s'expriment : éléments théoriques et pratiques.
- No 25:.....TRAVAIL SOCIAL ET RESEAU
Répression de travailleurs sociaux au Chili. Insertion et emploi. La sécurité sociale en question.
- No 26:.....LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
T.S. et chercheurs s'interrogent sur les «pratiques prisonnières» et les effets de la prison.
- No 27:.....FORUM SUR LE R.M.I.
Enfance en Danger
- No 28:.....BANLIEUE CENT VISAGES
Actions menées par des jeunes dans des quartiers, analyse des politiques locales.
- No 29:.....REUSSITE SCOLAIRE
Formation des T.S. en Grèce. Le secret professionnel. Accompagnement en milieu carcéral.
- No 30:.....TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION
Révolution et droits de l'homme. Révolution et institutions. Révolution et minorités.
- No 35:.....INSERTION DES HANDICAPES ET TRAVAIL SOCIAL
La catégorisation des pauvres, Pratiques informelles en service social
- No 36:.....LES CULTURES DE LA RUE
Réflexion collective sur les pratiques culturelles des jeunes et les mutations sociales
- No 37:.....EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL
La mobilisation des assistants sociaux, police et politiques de préventions
- No 38:.....LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE ?
Mémoire & culpabilité, quels rôles & quels statuts, formation d'une identité
- No 39:....."IMMIGRATION", dans quel sens ? (Figure Eclairée, Regard Etrange)
Los Angeles, Le Brésil, Les Cultures de la Rue, Etats Généraux des Educateurs
- No 40:.....FEMME IMMIGREE, D'UNE RIVE A L'AUTRE
Logement et exclusion, Toxicomanie : stratégies de réduction de risque, Culture jeunes : ethnogalère
- No 41:.....LES FIGURES DE L'INSERTION
Ce qu'écrire peut vouloir dire, L'Allemagne : politique et travail social, Un éducateur pour la FAC ?
- No 42:....."SENS DU TRAVAIL SOCIAL ET PROJETS POUR L'AVENIR", Actes de la rencontre nationale PEPS
Pratiques d'écritures, La négation du social dans le scolaire, La formation dans la prévention en Italie
- No 43:....."Assistants sociaux : un mouvement CONPASS", N° spécial de la Coordination nationale des Collectifs d'Assistants de Service Social

VIDEO

Une cassette vidéo retrace les temps forts de la RENCONTRE BANLIEUE CENT VISAGES (VHS, 35 mn). Voir aussi No 28 Banlieue Cent Visages

PEPS

Trimestriel - Association PEPS -
Loi 1901 - J.O. du 11.04.82 - 163,
rue de Charenton 75012 PARIS -
Tél: 16 (1) 40 02 09 56.

Le numéro 43 est coédité avec la
CONPASS

DIR. DE PUBLICATION :

Eric AUGER

REDACTEUR EN CHEF

Mehdi FARZAD

COMITE DE REDACTION :

Eric AUGER, Hugues BAZIN, Patrick BRUYAS, Catherine BOULENGER, Laurent DEFOSSE, Jean-Luc DUMONT, Mehdi FARZAD, Guy JOUANNET, Damien MABIALA, Max MANNIEZ

Nous remercions pour leur
participation à ce numéro :

Hélène COIFFET, Jean-Jacques DELUCHEY, Mohamed TOUSSIRT, Georges LAPASSADE, Charles SEGALLEN, Michel TALEGHANI, René BARBIER, Annie RELIER, Françoise ULM, Françoise COLLANTIERIS, Isabelle BILLAS-BRIQUET, Marc GINOT, Bernadette JOST, Alain FREYTES

Imprimerie :

Rotographie 48.57.03.21

Reproduction des articles et illustrations
autorisée avec mention de leur origine et
adresse.

CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 -
Dépôt légal : décembre 93

**pour tout savoir
sur PEPS**

**Dans 3616 ASSOS
tapez
le mot clé : PEPS**



Vous trouverez :

- ☐ La présentation complète de la revue
- ☐ Le sommaire du dernier numéro
- ☐ La liste des anciens dossiers
- ☐ Les tarifs d'abonnement

Et aussi d'autres services : annuaires d'associations,
calendriers d'activité, milliers d'adresses...

ABONNEMENT

Etudiant* (130 Frs), Individuel
(160 Frs), Institutionnel (250
frs), Soutien (300 Frs)

NUMERO

45 Frs (port payé)

CASSETTE VIDEO

"Banlieue Cent Visages"
150 Frs (+ 20 Frs de port)

*photocopie de la carte d'étudiant

Nom/Prénom _____

Adresse _____

Je désire prendre abonnement(s)

_____ Frs

Je commande les numéros suivants :

_____ Frs

Je commande la vidéo Banlieue Cent Visage :

_____ Frs

(chèque à l'ordre de PEPS)

TOTAL : _____ Frs

A retourner à PEPS - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS

AU RISQUE DE VOUS PLAIRE SUR GRAND ECRAN...

ou ELOGE DE LA CURIOSITÉ



Le cinéma aura 100 ans en 1995... Le bel âge ! Malgré toutes les turbulences et les crises endémiques, malgré l'essor de la vidéo et le prix des places, il reste un art populaire et vivant.

La manifestation CINÉ-MÉMOIRE (28 octobre/14 novembre 1993) qui en est à sa troisième édition, montre des films retrouvés et restaurés à travers toute la France et célèbre le passé glorieux d'un art qui a survécu à toutes les révolutions technologiques et qui demeure une magnifique "Machine à explorer le (les) temps".

Sauvegarder cette mémoire en images et explorer notre patrimoine international est la superbe mission de ce festival, véritable fil rouge du Centenaire du Cinéma. Il nous permet des bonheurs rares.

On peut souhaiter à chaque amoureux du 7^e art de découvrir, une fois dans sa vie, des perles fabuleuses comme LA ROUE (1920 FRANCE) d'Abel GANCE ou LA TERRE QUI FLAMBE (1922 ALLEMAGNE) de Wilhelm Friedrich MURNAU, des films que l'on appelle muets mais d'une éloquence fantastique qu'un piano discret sonorise comme jadis.

On peut découvrir des documents historiques comme Les Films du Parti Communiste Français (1939-1950) ou encore les films de propagande contre la syphilis (1909-1935), ces derniers nous renvoyant à une actualité brûlante, etc...

Qui oserait dire encore que le cinéma n'a jamais eu de visées pédagogiques ou sociologiques ?

Notre triste télévision, à quelques exceptions près, nous diffuse les mêmes éternels films et programme le rare, le précieux, l'inconnu à des heures où l'honnête spectateur devrait logiquement se coucher.

La curiosité intellectuelle et cinéphile est une vertu à encourager, encore et toujours.

Aujourd'hui la distribution française paraît saturée (36 films sortent sur les écrans pendant le seul mois de novembre, combien d'entre eux trouveront un public ?) Seuls les mastodontes continuent d'écraser des productions indépendantes et fragiles qui auraient besoin de temps et du fameux bouche à oreille.

Encore le manque de curiosité d'un public frileux qui fait un triomphe à JURASSIC PARK de Steven SPIELBERG et à GERMINAL de Claude BERRI, promotionnés par les médias jusqu'à la nausée, quelles que soient les qualités respectives des deux films en question.

J'espère que ce cher public aura envie de répondre par l'affirmative à un chaleureux premier film français : FAUT-IL AIMER MATHILDE ? d'Edwin BAILY avec la délicieuse Dominique BLANC.

Ce portrait d'une femme du Nord, ouvrière dans une usine de textile, partagée entre une nombreuse famille et un quotidien morose, possède une saveur et un ton profondément attachants.

L'urgence du bonheur est le moteur de ce film et Mathilde et ses hommes, Mathilde et ses soeurs, Mathilde et ses enfants le méritent entièrement.

"il y a de la place pour tout le monde dans un jour" nous dit un des personnages du film. FAUT-IL AIMER MATHILDE ? est à cette image, profond, versatile, grave, léger comme la vie.

(à partir du 24 novembre distribué par SWIFT DISTRIBUTION).

SOLEIL LEVANT (RISING SUN U.S.A.) de Philip KAUFMAN, d'après le roman homonyme de Michael CRICHTON (1), est un curieux film qui prend pour thème la guerre économique qui rassemble et oppose les Etats Unis et le Japon.

Une puissante société japonaise s'installe dans une tour luxueuse de Los Angeles. Lors de la soirée d'inauguration, une call-girl est assassinée... Un fait divers qui fait salement désordre.

Le film s'ouvre à plusieurs niveaux.

Au choc culturel des deux mentalités, s'ajoute bien entendu l'enquête policière et la manipulation des images vidéo (les fameuses caméras de surveillance qui ont fleuri depuis longtemps sous nos latitudes franco-françaises).

Le réalisateur mélange habilement l'ensemble. Il a en outre la superbe idée de faire un audacieux déplacement. La bonne vieille relation de maître à disciple, chère à l'Orient, se conjugue ici à l'Américaine et embarque même le fameux préjugé anti-noir. C'est en effet Sean CONNERY, vieux sage blanc, familier de la culture japonaise, qui a pour disciple, un jeune et vindicatif flic noir (Wesley SNIPES).

SOLEIL LEVANT souffre cependant des qualités mêmes du film. Le scénario, trop riche, trop touffu, part dans toutes les directions et nous perd parfois en route.

A noter que le Japon fascine décidément les cinéastes américains. On se souvient de MISHIMA (1985), l'ambitieux film de Paul SCHRADER sur le célèbre écrivain-samouraï ou encore de BLACK RAIN (1988) de Ridley SCOTT, somptueux polar autour d'un policier new-yorkais face à la société "yakusa", la mafia japonaise.

(à partir du 10 novembre, distribué par la FOX).

Décidément le Cinéma Britannique malgré son décès régulièrement annoncé possède de formidables éclats de survie, après le remarquable RAINING STONES de Kenneth LOACH, toujours à l'affiche et avant NAKED de Mike LEIGH voilà THE SNAPPER de Stephen FREARS d'après le roman de Roddy DOYLE, dont l'affiche décline la traduction

française : le marmot, le mioche, le gosse etc...

Centré sur une famille irlandaise nombreuse et bruyante qui se trouve bouleversée par l'arrivée non programmée de l'enfant sans-père que la fille aînée attend, le film est une comédie familiale au goût doux-amer où la drôlerie n'exclut pas la gravité et donne un portrait authentique d'une certaine classe ouvrière.

Stephen FREARS, célèbre pour des réalisations explosives comme MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (1985 G.B.) ou HEROS MALGRÉ LUI (1992 U.S.A.) nous offre un film tonique et salutaire.

(à partir du 27 octobre, distribué par BAC FILMS.)

Signe des temps, le cinéma américain ne pouvant plus ne pas parler des "sans-abri", véritable phénomène social là bas (comme en Europe ?), deux films aussi différents que possible, abordent ce qui pourrait devenir un nouveau genre cinématographique.

LE SAINT DE MANHATTAN (U.S.A.) de Tim HUNTER avec Matt DILLON et Danny GLOVER nous montre l'association affective de deux "homeless" d'âge et de couleurs différentes et leur difficile survie.

L'un est un vétéran du Vietnam traînant un éclat d'obus dans la jambe, l'autre est un jeune schizophrène qui a des dons surnaturels.

Leur amitié, digne des protagonistes de L'EPOUVANTAIL (1973) de Jerry SCHATZBERG (Al PACINO et Gene HACKMAN) nous donne les plus belles pages de ce SAINT DE MANHATTAN, pudique et chaleureux.

(à partir du 3 novembre, distribué par U.G.C.).

CHASSE A L'HOMME (HARD TARGET) premier film américain de John WOO, l'un des réalisateurs les plus réputés de HONG-

KONG, avec Jean Claude VAN DAMME, propose une toute autre mise en scène des sans-abri, ici à La Nouvelle Orléans.

Un chômeur revenu de tout, accepte d'aider une jeune femme à retrouver son père disparu, devenu un sans-domicile. Il va devoir affronter un gang redoutable qui a pour distraction de traquer le gibier humain !

CHASSE À L'HOMME, lointainement inspiré du célèbre CHASSES DU COMTE ZAROFF (1932) d'Ernest SCHOEDSACK et Irving PICHEL est avant tout un film d'action, brutal, précis, un rien sadique et d'une richesse visuelle étonnante qui vaut surtout par son climat à la fois oppressant et envoutant.

La toile de fond du film, solitude, chômage et indifférence, forme un curieux décor, parfaitement intégré à un scénario convenu et à une mise en scène chorégraphiée avec talent. Ames sensibles s'abstenir. (à partir du 17 novembre, film UNIVERSAL distribué par U.I.P.)

Enfin je ne voudrais pas passer sous silence les reprises des films de l'un des plus grands cinéastes du monde, l'Indien Satyajit RAY (1921-1992), reconnu internationalement pour des films comme LE SALON DE MUSIQUE (1958), LA GRANDE VILLE (1963), CHARULATA (1964) ou encore LA MAISON ET LE MONDE (1984), un distributeur courageux (Gérard VAUGEOIS et LES FILMS DE L'ATALANTE) nous promet pour 1994 six films inédits du metteur en scène Bengali.

Au fait, je faisais plus haut l'éloge de la curiosité...

Guy JOUANNET

(1) : Michael CRICHTON est un romancier-cinéaste né à Chicago en 1942. Il est l'auteur de JURASSIC PARK dont il a adapté son propre roman pour Steven SPIELBERG. Il a cosigné le scénario de SOLEIL LEVANT avec Philip KAUFMAN également d'après son roman.

LA PLACE DE L'ECRITURE DANS LE TRAVAIL SOCIAL

**L'ECRITURE PEUT-ELLE DEVENIR UN OUTIL DE
TRAVAIL, DEVALUATION ET D'AUTO-FORMA-
TION DANS LE CHAMP SOCIAL ? PEUT-ELLE
PRENDRE UN AUTRE SENS ?**

**CE DOSSIER CONSTITUE UNE TENTATIVE DE
REPONSE AUTOUR DE CES QUESTIONS.**

**QUE CE SOIT UN MOMENT D'ANGOISSE, DE
PLAISIR, D'EXPRESSION, D'INFORMATION OU
DE PRISE DE DECISION... QUE CE SOIT UN**

**MOMENT DE RECIT DE VIE, DE DEFINITION
D'UNE IDENTITE PROFESSIONNELLE, L'ECRITURE
POSSEDE UNE FONCTION MULTIPLE.**

**LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPE A CE
DOSSIER ONT CHACUNE ESSAYE DE DONNER UN
SENS A CETTE DEMARCHE DE L'ECRITURE. C'EST
LE POINT COMMUN A TOUS CES ARTICLES
D'INSTAURER UN AUTRE RAPPORT A L'ECRIT.**

A TOI D'ECRIRE MAINTENANT !

Ecrire sur sa pratique vient souvent à la suite d'une sollicitation : «Ce que tu fais est intéressant, si tu nous le racontais ?».

Françoise ULM,
coordinatrice d'un Comité de
Liaison et de Coordination
des services Sociaux, elle
nous livre son expérience et
sa pratique rédactionnelle
d'un trimestriel destiné aux
Assistants Sociaux du
Département de
Seine-S^t-Denis.

Vous me contraignez à écrire, moi qui passe mon temps à réclamer des écrits à mes collègues sur la présentation de leur service, leur travail quotidien, leurs expériences innovantes, leurs travaux de réflexion, de recherche...

POURQUOI LEUR DEMANDER D'ECRIRE ?

Le maître-mot de ma mission de coordinatrice du Comité de Liaison et de Coordination des Services Sociaux et privés du 93 est... la COMMUNICATION. Permettre, faciliter, entretenir... la communication entre les 876 Assistants Sociaux que compte le Département de Seine-Saint-Denis

COMMUNICATION ORALE lors des journées-débat, et COMMUNICATION ECRITE par l'intermédiaire de PLUME, journal des Assistants Sociaux du Département qui leur est diffusé individuellement 4 fois par an.

L'objectif de PLUME est de mieux faire connaître le fonctionnement des divers services sociaux, pour amorcer des échanges et un dialogue ...

Mission entendue, comprise - oui-mais que mettre dans le 1er numéro = trouver un thème porteur. Une suggestion d'une collègue de la DDASS : TRAVAIL SOCIAL et SIDA.

Aussitôt décidé, aussitôt le téléphone sonne chez des collègues impliqués par leur fonction dans l'accueil et l'aide des personnes confrontées au SIDA : Assistantes Sociales hospitalières, de pouponnière, du Réseau «Ville Hôpital 93 Ouest», une collègue ayant choisi comme sujet de mémoire DSTS «les représentations sociales de la maladie grave et contagieuse chez les Assistants sociaux». Les collègues ont accepté volontiers de faire part de leur expérience. En lisant leurs articles, j'essayais d'être dans la peau des quelques centaines d'autres collègues ! AMBITIEUX., avec comme idée «si je ne comprends pas quelque chose, d'autres sans doute se poseront la même question».

Avec ces questionnements, je me permettais comme convenu de rappeler les auteurs de l'article et ainsi nous nous mettions d'accord sur son contenu final. Je devais jouer -seule- le rôle d'un Comité de rédaction. En effet, pour les deux premiers numéros de PLUME, le Comité de Coordination n'était pas encore doté d'un Comité de Rédaction : outil indispensable pour que les services qui constituent le Comité de Coordination puissent faire part de leurs attentes. PLUME n°3 a été réalisé avec un Comité de Rédaction composé de 13 membres, représentant des employeurs (Conseil Général, DDASS, Hôpitaux, CAF, CRAMIF, Inspection Académique, Associations) les usagers, les Assistants Sociaux. Le souci du Comité de Rédaction n'est pas de censurer mais de mieux comprendre les missions, les limites du

travail de leurs collègues pour le connaître sans ambiguïté et ainsi mieux le présenter aux usagers susceptibles d'y avoir recours.

Dans cet objectif, si des compléments d'informations sont nécessaires, je suis le porte parole du groupe auprès de ceux qui ont rédigé l'article PAS facile de RE-demander des précisions : DIPLOMATIE, TACT...sont de rigueur.

Les collègues se plient volontiers à la règle du jeu car ils me disent que ce travail leur apportent un approfondissement de connaissance de leur propre pratique, par le questionnement des autres collègues. Il s'agit de trouver les mots JUSTES pour qualifier son travail quotidien.

PLUME est un outil de diffusion d'informations **locales** et aussi une tribune d'expression des Assistants de Service Social sur leurs pratiques professionnelles.

Les collègues ont ainsi commencé à se saisir de PLUME sans être sollicités :

- pour faire part des réflexions inspirées par leur pratique professionnelle
- pour parler de leur participation comme intervenant à un colloque où leur expérience était sollicitée

- pour s'exprimer dans la Rubrique «Humeurs» sur le Mouvement des Assistants Sociaux débuté à l'automne 1991

- pour témoigner d'un travail avec un usager à partir d'un contrat écrit (1).

- pour faire partager les conclusions d'un travail de recherche dans le cadre d'une maîtrise en sciences sociales et d'un DSTS...

PARFAIT, j'espère que le message de PLUME a bien été entendu car qui dit diffusion de l'information dit recueil de l'information...

Parallèlement lors de rencontres informelles, je suggère qu'un article dans PLUME... serait le bienvenu je sollicite, je rappelle MAIS AUSSI je lis beaucoup les revues de presse du Conseil Général, de la DDASS, les ASH, la Gazette des communes, Lien Social, PEPS...Si un article retient mon attention sur une association qui me semble inconnue et peut aider un Travailleur Social dans son travail avec les usagers, je prends contact avec cette association, en privilégiant toujours les associations locales.

Je lui présente les objectifs de PLUME et lui propose de présenter ses missions et ses objectifs.

Celles et ceux qui ont accepté seul(es) ou en groupe d'écrire un article pour PLUME m'ont tous dit, malgré les difficultés qu'ils ont eu à s'y mettre, **que s'obliger à formuler sa pensée** leur ont été d'un apport fructueux sur les plans personnel et professionnel pour écrire leur pratique et les questions que les mots ECRITS leur ont suscité - Auto-évaluation des pratiques professionnelles? Auto-formation? -

Cette production écrite a-t-elle eu des incidences, même minimes, sur leurs pratiques?

Se transformera-t-elle en besoin, pourquoi pas en plaisir d'écrire?

Mais JE n'avais toujours rien écrit... sauf des sollicitations, des appels insistants sur la première page de PLUME. Cette fois-ci c'est chose faite...

Françoise ULM

Coordnatrice du Comité de Liaison et de Coordination des Services Sociaux Publics et Privés de SEINE ST DENIS

93
Plume
N° 9 SEPTEMBRE 1993

LE JOURNAL DES ASSISTANTS SOCIAUX DE LA SEINE SAINT-DENIS

EDITO

Cher(e)s collègues :

Nous espérons que vos vacances ont été celles dont vous aviez rêvé. La rentrée est là... et la mise en forme de projets aussi.

Vous avez demandé au Comité de Liaison et de Coordination des Services Sociaux Publics et Privés de Seine Saint-Denis d'organiser une journée sur le LOGEMENT EN SEINE SAINT-DENIS.

Quels sont les interlocuteurs que vous souhaitez rencontrer ?
Quels points souhaitez-vous qu'ils éclaircissent ?

Merci de répondre en téléphonant au Comité :
48 32 93 98 / 48 32 94 98 / FAX 48 30 91 23

Françoise ULM

ADAV p. 2 & 5
Partage p. 7
APASCA p. 7
Organigramme de la DDASS p. 8, 9
Droit de Cité p. 10
Ass. fr. des polyarthritiques p. 11, 12
Le journal perdu d'une AS p. 13
Les petites lumières p. 14
Réactions p. 16, 18
Aïolos p. 19

NB : Les propos exprimés par l'auteur n'engage que lui-même et non son service employeur.

(1) Cet usager a écrit aux deux Assistants Sociaux partenaires du contrat et ce témoignage d'usager paraîtra dans PLUME ainsi que le contrat passé entre l'usager et les deux Assistants Sociaux.

SOUVENIRS DE FORMATEUR

**1981, c'est la réforme !
Réforme des études,
réforme du Diplôme d'Etat d'
Assistant de Service Social.
C'est l'introduction du
mémoire, c'est l'introduction
de l'écriture et de l'écriture
«scientifique».**

C'est la joie aussi, c'est l'expérience due à la langue de bois, au langage ésotérique, à la pensée peu claire. Certes les Travailleurs Sociaux se comprennent entre eux, le jargon professionnel est fait pour cela et il remplit merveilleusement sa triple fonction (ou protection ?), maintenir solidement des habitudes professionnels bien encrés, masquer une identité et se donner sans doute ; et cela paraît légitime ; courage et énergie pour agir ou encore se justifier. Enfin, la voie s'ouvre sur un chemin mais que l'on découvre, oh combien, aride et caillouteux, épineux et pour couronner le tout parsemé de pièges de toutes natures. Chemin de formalisation, de conceptualisation, de théorisation en un mot de langage. Cela gagné, les travailleurs sociaux vont eux aussi et ils le désirent ! pouvoir écrire, et écrire pour eux, sur eux, ne plus être à la remorque du langage de tel ou tel : sociologue, psychologue, ethnologue et autre habitué du «logos».

«Il n'y a pas de pensée sans langage» disait Jean Bernard PAYET dans son article «Action sociale, formation et langage» du n°22 de la Revue Rencontre en 1976.

Il discernait 3 niveaux de langage : 17 ans déjà, et qu'en est-il devenu ?

- Le niveau I est fait de jugements de valeur touchés et abrupts, en opposition simple «c'est juste», «c'est pas juste», «tous les médecins sont des ânes, ils ne comprennent rien», «si j'étais au gouvernement, ils verraient ce qu'ils verraient»...
- Le niveau II, est un langage plus subtil : «il est difficile de juger», « nous avons tous nos faiblesses», «il faut aller vers les plus pauvres». Référence en serait faite ici aux notions de morale, de péché, de tolérance...

- Le niveau III, est typiquement pseudo-psychologique : «il se culpabilise», «c'est un refoulé», «il a sans doute des problèmes». C'est le domaine de la déculpabilisation, de l'explication par instincts et pulsions.

- Le niveau IV resterait-il, 12 ans après la réforme du D.E, à apprendre ou à appréhender ? Se forger un outil opératoire pour rendre compte de la réalité sociale et expliciter ses pratiques, cela serait pourtant bien source d'identité professionnelle puisque devenant porteur de pensée écrite donc transmissible.

Ici, la tentation devient trop grande pour ne point y céder. Qui ne verrait là, et hormis soit qui mal y pense, se déroulant sous nos regards incrédules... L'histoire du travail social. N'a-t-il pas, en effet, au début de ce siècle, propagé une bonne parole : respect du pauvre, des bonnes moeurs et de la bonne conduite, éducation populaire qui ne va pas nous évoquer le niveau II de J.B. PAYET ? N'a-t-on pas ensuite pensé dans les années 50 que le «Case-Work» ou aide psycho-sociale individualisée allait être un outil opératoire et transmissible puisque emprunté aux Sciences Humaines, ici la psychologie et la psychanalyse ? 2 % seulement des assistants de service social savaient l'utiliser 10 ans après son introduction en France et 50 ans après le début de son utilisation dans les pays anglo-saxons. Outil technique non utilisé, non enseigné, malgré son introduction dans le programme d'études, mais vocabulaire tentateur, porteur certes... mais de quoi au juste ? de sens ? Encore faut-il qu'il ne se réfugie pas derrière un ésotérisme certain. Le service social en est marqué de façon semble-t-il quasi indélébile et fait figure ainsi de groupe culturel figé quand il n'est pas inaudible.

Réalité ou procès ? Il n'en demeure pas moins que ce procès fait irrésistiblement écho au niveau III de langage mis en avant par J.B. PAYET. Un peu facile tout cela peut-être... Et notre niveau IV alors, qu'en est-il 12 années après. Ces espoirs nés de sa mise en place ? Les étudiants se sont montrés dans leur ensemble, affirmons-le, ouverts, questionnants, intéressés, demandeurs mais aussi amers et désabusés dès le diplôme passé.

Dure l'écriture quand elle veut, quand elle doit se revêtir de la rigueur du discours scientifique.

Ici, je voudrais m'adresser directement à Laurence MILLET puisqu'elle apparaît dans les pages de cette revue (1) non pas par son écriture mais par sa parole

d'interviewée. Je l'y reconnais bien : sa manière de réagir aux événements, sa réflexion, sa modestie aussi, son réalisme, son souci de communiquer en vérité. Des images, des souvenirs s'accrochent comme des images lorsqu'elles s'efforçaient de m'apporter par écrit, pour en discuter, des éléments de problématique à travers un sens aigu de l'autre, de ce que l'homme peut vivre et ressentir, de ce qu'il peut exprimer aussi. Comment cela peut-il s'articuler avec le langage du chercheur qui fait appel à une ou à des sciences de référence ?

Il semble que le travailleur social courre après son objet de travail, lequel se cache, se fait chercher. Cependant, s'il n'y a pas de science de référence, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'objet.

Objet ou sujet ? La question est d'importance, merci Laurence et avec vous les nombreux autres visages tour à tour enjoués ou anxieux qui se sont appliqués à entrer dans un processus de recherche, de nous le rappeler opportunément.

Cela dit, et pour finir : conceptualiser, certes, cela est non seulement important mais nécessaire et capital voire vital. C'est ce qui permet questionnement et problématique. Un concept n'est pas figé, c'est un mot qui travaille, que l'on soumet à la question qui est libérateur : des idées toutes faites et des à priori, des « c'est parce que » de toutes sortes. En un mot, c'est une notion qui permet de mieux travailler et d'accéder à l'écrit, plus précis, plus concis. Est-ce pour autant la construction d'un modèle théorique, d'un paradigme pouvant être opératoire sur les pratiques ?

Attention de ne pas ainsi figer les choses : le travail social est en mouvement, c'est une mécanique fragile, l'heure pourrait s'arrêter...

Nos étudiants de tout à l'heure nous ramènent au sujet et nous en voici heureux. La question méritait d'être posée. A suivre.

Françoise COLLANTIER

(1) PEPS n° 41 - Page

REGARD SUR UN ARTICLE (*)

Les étudiants assistants sociaux qui, pour la première fois doivent écrire un article, se retrouvent confrontés à la difficultés de l'exercice.

Jeudi 31 septembre, 9h 45, IRTS salle 202. Martine (**) arrive flanquée d'un inconnu au bataillon. « Je suis journaliste » (***). « Ah » murmure la salle étonnée. « Vous allez devoir écrire un article sur ce que vous voulez ». Le « ah » étonné se transforme en grimaces douloureuses pour les uns et en mines déconfites pour les autres... Après quelques heures d'explication sur la façon dont on écrit un article, Martine nous salue en nous demandant de lui remettre pour le lendemain, le thème de notre article.

12h 30 la cafétéria. Les commentaires vont bon train. Ça va du « qu'est ce qu'on va pouvoir faire comme article ? » au « c'est pas possible, c'est trop dur ». L'air de rien le travail d'élaboration se met en place.

En effet rappelons-nous que pour écrire un article il faut un sujet. Un

sujet ? Oui oui, vous savez cette idée principale, ce fil conducteur duquel vous ne devez pas vous éloigner... Ah oui !

Donc vendredi 1er octobre. 13h. Martine note les sujets. Des mots reviennent souvent « phénomènes de société », « mode », « problème ». Les AS de la promo sont des chefs, ils ont compris qu'un article doit INFORMER !

La plupart des étudiants se sont regroupés en cellule de travail. Il y a « partage des tâches », « on organise le travail pour que l'on soit toutes dans l'axe ». Tous les groupes ont fait cette division du travail comme s'il s'agissait d'écrire un dossier car « cela rassure ». Mais la mise en commun des éléments ne va pas sans mal. « C'est difficile parce que chaque personne veut garder ses idées. » ça se ressent surtout lorsqu'il faut choisir un titre. « Faire le deuil de son titre, confie une étudiante en souriant, c'est pas facile ».

Les étudiants qui ont choisi d'écrire seul, sont moins touchés par la contrainte d'être en groupe. « Moi j'ai mes idées, j'organise tout dans ma tête, après j'écris. »

Mais quelques jours plus tard, il n'y a toujours pas d'écriture. L'an-

goisse de la page blanche ? « Le passage à l'écrit c'est le plus dur ». Tous éprouvent la « difficulté de la première phrase ».

« Comment faire, comment situer les informations sans prendre partie ? » Des questions qui ennuiement tellement... Y'a qu'à voir les feuilles de brouillon : ratures, renvoi deux lignes plus haut, phrases soulignées, paragraphes barrés. Des signes qui ne trompent pas ! Il y a comme un malaise...

Le passage d'une idée dans la tête, à une idée claire, précise sur du papier vous paraît pourtant simple ? Essayez... vous verrez !

Isabelle Bilas-Briquet

Étudiante AS, 2ème année - IRTS-Paris

(*) Ne vous demandez plus le pourquoi de l'écriture de cet article dans la formation ! Il s'agit en fait de la première étape d'approche de la synthèse de dossier. Qu'est ce ? ! C'est une épreuve du diplôme d'état au cours de laquelle l'étudiant doit réunir des infos dispersées dans une trentaine de pages. Il devra ensuite ordonner ces idées dans un texte destiné à être lu par un public précis. A ce titre écrire un article prépare à synthétiser des idées et à les ordonner... D'où l'exercice !

(**) Martine Plonquet formatrice au département AS, IRTS - Paris.

(***) Jean Louis Debievre - journaliste.

L'ÉCRITURE COMME "PRATIQUE DE SUTURE"

L'écriture est un moyen de s'assurer une respiration dans un parcours de vie, de faire le bilan de ce que l'on sait et du sens de ce que l'on fait. Écrire c'est aussi s'inscrire dans un contexte nouveau, réinvestir ses compétences dans une activité autre.

RUPTURES DANS L'ITINÉRAIRE PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

On observe aujourd'hui de fréquentes ruptures dans la vie familiale, professionnelle, personnelle : familles éclatées, emplois précaires, activités dont la finalité n'est plus perçue. Les intérêts des personnes sont médiatisés, redéfinis sans cesse et, finalement, pervertis. La mode du changement gagne, d'autant plus qu'elle occulte cette perte de sens ; en prétendant y remédier, elle accentue ce mode d'être en rupture.

Ce malaise (ce *mal être*) est fortement ressenti par les travailleurs sociaux pour la raison évidente qu'ils se trouvent, au contact des usagers, quotidiennement confrontés à des situations "de dérive". Ils sont, de ce fait, constamment renvoyés à leur propre pratique, à leur difficulté de se situer dans une profession qui doit elle-même se repositionner socialement. L'épuisement professionnel, dont on a tant parlé ces dernières années¹ à propos des métiers du social, peut apparaître comme symptôme d'une inadéquation entre le désir pressant de se définir autrement face aux usagers et aux différents partenaires et un statut qui, lui, se modifie plus lentement.

Mais la seule volonté de changer ne suffit pas à transformer une position mal tolérée, que faut-il donc faire ? Nous ne prétendons pas, ici, fournir une solution à ce problème, mais seulement apporter un élément de réponse, ou plutôt désigner une action possible, en souhaitant qu'elle soit développée dans et par la pratique des travailleurs sociaux.

ÉCRITURE, RUPTURE ET REAPPROPRIATION DE L'EXPÉRIENCE

L'écriture est *cette action* dont nous voulons parler. Qu'elle consiste en la rédaction d'un journal, d'un roman ou d'un travail de recherche de type universitaire, elle nécessite qu'une rupture² ait eu lieu sous forme d'une mise à distance du vécu (même si ce dernier est lié à des apprentissages, des savoirs ; il les enveloppe). L'écriture peut donc être ce qui se produit grâce (ou à cause) d'une rupture. Par conséquent, elle se définit comme travail sur soi et pratique de changement. Comme travail sur soi, elle fait appel à la mémoire et à l'histoire personnelle, comme pratique de changement, elle explore des possibles, anticipe, définit les lignes d'un projet. Le passé n'est plus alors *ce qui s'est écoulé*, mais *ce qui advient*.

L'écriture renvoie à son auteur et le met en demeure de soumettre son expérience d'acteur à l'épreuve actuelle des mots. Elle est, comme nous l'avons dit, écriture d'un projet puisqu'elle capitalise et valide des acquis, même à travers des événements douloureux ou considérés comme des échecs et qu'elle exprime, par ailleurs, une revendication qui n'a pas été satisfaite. Elle permet donc de faire un bilan, d'articuler capacités et aspirations, de relier ce que l'on peut *effectivement* faire avec le sens projeté de ce que l'on voudrait faire, car l'expérience qui cumule des savoirs est celle-là même où s'élabore le désir d'une alternative.

LA FERMETURE : BOUCLER LA BOUCLE

On écrit pour qu'une expérience se referme et livre son contenu, voilà pourquoi l'écriture est à la fois

ouverture (elle met en perspective en s'inscrivant dans des espaces de rupture) et *fermeture* (elle donne forme, spécifie et fait reconnaître l'acquis). Son *opération* vise à articuler de façon sensée des événements de vie disjoints, c'est pourquoi nous affirmons qu'elle est une "pratique de suture". Le texte est produit, il fait irruption dans la vie par la nécessité même d'objectiver le contexte qu'il exprime. C'est la raison pour laquelle l'écriture, souvent, est douloureuse ; elle touche à l'existential, à toutes nos blessures. Il faudra bien qu'ensuite l'écrit se referme, comme la blessure et que la vie reprenne son cours, mais pas comme avant car l'écriture constitue l'auteur comme sujet de son histoire

LE REINVESTISSEMENT : ECRITURE ET ACTION SOCIALE

Toute pratique -a fortiori celle de l'écriture- s'insère dans un contexte, un tissu³, une trame, s'échange et devient un lieu de relations interindividuelles. Le fait qu'on ait pu rompre avec le passé et suturer, par l'écriture, une période critique de sa vie⁴, permet un réinvestissement dans l'action présente, une reconversion, un redéploiement des ressources dans un sens plus clairement appréhendé. Ce temps est celui de la production de savoirs⁵ dont le transfert, au service d'une action nouvelle, est alors possible.

Ceci est particulièrement vrai pour les travailleurs sociaux qui reçoivent de l'extérieur une image d'eux-mêmes -parfois stigmatisante- dont ils ont du mal à se débarrasser. Voilà pourquoi il semble important, dans la formation des futurs professionnels du social, d'insister sur l'écrit⁶. C'est peut-être la condition d'une plus grande cohérence et d'une plus grande compétence dans l'exercice de ce métier. Plus tard, également, il leur faudra encore écrire pour des raisons diverses, mais surtout lorsque leur pratique n'aura plus de sens et pour retrouver force et autonomie lorsque l'épuisement guettera.

Jean Luc DUMONT

¹ cf., notamment, la revue *PEPS*, n° 38, jan-mars 1992 ainsi que le dossier : "Malaise dans le travail social", in : n° 31, décembre 1989.

² "La rupture sur le plan sociologique doit être entendue comme une crise qui rend manifeste l'irruption dans le champ du présent d'un ensemble de conflits qui se déroulent dans des temporalités différentes" A. Gras : *Sociologie des ruptures*, Paris, PUF 1979, p. 165

³ On remarquera, en passant -et pour filer la métaphore- qu'un tissu se coud (ou se recoud) comme une plaie.

⁴ Un point de rupture appelant un point de suture...

⁵ "...l'action elle-même, l'action sensée, peut devenir objet de science sans perdre son caractère de signifiante à la faveur d'une sorte d'objectivation semblable à la fixation opérée par l'écriture" P. Ricoeur : *Du texte à l'action*, II, Paris, Seuil, 1986, p. 191.

⁶ Insuffisamment valorisé, par exemple, dans le diplôme d'Etat d'Assistant de service social.

ECRIRE EN IMAGES

Lorsque nous dressons le stylo et sa pointe au dessus de la page blanche, dans cet espace vide où n'apparaît que l'angoisse d'un inconnu encore à distance, mais déjà inévitable, et que nous rassemblons nos idées, peut-être entrevoyons-nous une phrase-clef, un plan ?

Comment se rassurer ? Comment trouver les garanties pour que l'évidence intérieure ne soit pas transposée en un texte qui va trahir l'intensité du «ce que veux dire».

C'est alors, au delà de l'exposé clair et logique des idées, que nous faisons appel aux images. Que l'image soit transcrite sur le papier par un dessin, ou plus directement par une tournure poétique, un trait d'humour, une comparaison,... nous invitons le lecteur à nous rejoindre par suggestion, par évocation, par analogie. La littérature surréaliste, des formes de cinéma comme celui de Bunuel, la peinture non-figurative, la poésie de Jacques Prévert... nous ont confirmé la liberté de s'exprimer par images. L'image n'est pas une illustration anecdotique pour distraire et reposer l'attention. Non, car l'image est un déclencheur. Elle est de l'ordre du symbolique, c'est à dire, qu'elle touche l'objet transmis dans sa vitalité affective, dans sa forme énergétique la plus vigoureuse, dans sa vibration, son empreinte...

Bien sûr, elle n'est pas suffisante par elle-même car elle reste floue et ne désigne pas son contenu avec précision. Une présentation descriptive et utilitaire de l'information est nécessaire. Sans quoi, le message restera dans la confusion. Mais inversement, le texte et sa claire signification restent décharnés.

Marc GINOT

Formateur à l'IRTS de PARMENTIERS

ACCEDER AU PLAISIR D'ECRIRE

Ecrire : un seul mot pour désigner une démarche aux différents aspects mot porteur de plaisir et de souffrance...

Formatrice intervenant auprès d'Educateurs (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, préparant leur examen ou diplômés), j'ai coutume d'animer des sessions ou ateliers centrés sur l'écriture : regroupements d'une semaine ou journées hebdomadaires réparties sur deux mois, soit au total 30 à 60 heures de travail;

L'ECRITURE AUX DEUX VISAGES

Au début de ma carrière en Centre de formation d'Educateurs, je proposais aux étudiants deux types d'activités :

- sessions ou ateliers d'*expression écrite*, à base d'exercices de type ludique, dont certains empruntés aux Surréalistes. Les participants découvraient l'intérêt de productions favorisées ou provoquées par des consignes dont le seul objectif était de stimuler l'imagination et la créativité. Dans ce processus, la raison raisonnante et raisonnable faisait place à la spontanéité, source de créations souvent insolites et inattendues, parfois surprenantes de beauté ou de drôlerie. L'absence de jugement critique négatif était de règle. Le plaisir d'écrire surgissait ainsi que celui d'être lu.

- sessions ou ateliers de *méthodologie de l'écriture*, destinés à aider les participants à rédiger leurs travaux écrits (en particulier : devoirs, rapports, mémoires). Il s'agissait là d'une activité visant à intégrer les notions de clarté, précision, concision de l'écriture, d'objectivité et de subjectivité dans la

relation des faits ou l'expression de la pensée, de présentation logique des idées, d'argumentation efficace, pour être compris du lecteur et, éventuellement, le convaincre.

Je remarquais que dans les sessions d'expression écrite, les étudiants prenaient un grand plaisir dans les différents exercices proposés, s'engageant avec intérêt dans leurs propres productions, la plupart communiquant volontiers leurs textes. Un climat de détente, de gaieté, de convivialité, s'installait. Je me sentais moi-même dans une énergie positive facilitant le contact et par là même l'animation du groupe. Je prenais plaisir à proposer les jeux d'écriture, à en inventer certains, à être témoin de l'activité intéressée des participants, à écouter la lecture des textes produits, à partager avec tous ces moments d'intense communication.

En revanche, l'activité méthodologique m'apparaissait austère, obligeant chacun à soutenir son attention, dans une démarche certes intéressée, mais laborieuse, fondée sur l'effort et la volonté. Le travail se faisait avec sérieux, mais la notion de plaisir me paraissait absente. Je percevais parfois des signes de fatigue, voire de lassitude. Je me trouvais moi-même fort différente dans mes interventions : je ne me sentais plus dans l'animation génératrice d'énergie créatrice, mais dans un enseignement de type traditionnel, dans la transmission de savoirs (méthodes, notions de grammaire, de syntaxe) - trop scolaire selon l'expression des participants.

Je m'interrogeais sur le contraste que j'observais dans l'attitude de certains étudiants qui avaient participé avec dynamisme à une session précédente d'expression écrite et que je retrouvais relativement passifs, en quelque sorte « éteints », déçus.

ENTRE CONTRAINTES ET PLAISIR

Il me vint alors le désir très fort de jeter un pont entre ces deux mondes : celui du plaisir d'écrire et celui de la contrainte d'écrire. Je décidai de proposer un atelier que j'intitulai « *Plaisir d'écrire, nécessité d'écrire* ». Mon intention était d'introduire tout d'abord les participants dans une démarche ludique mettant en oeuvre leurs capacités d'expression et de passer

progressivement à un travail centré sur des productions scolaires ou professionnelles. J'informai les étudiants de ma préoccupation et des étapes que je prévoyais pour la démarche d'écriture, les invitant à communiquer leurs impressions, leurs désirs, leurs idées.

Je fondais mon projet sur l'hypothèse suivante: introduit dans le plaisir d'écrire, un groupe peut développer une forme d'énergie permettant aux participants d'entrer avec dynamisme dans une démarche d'écriture formelle, telle que l'exige le cursus scolaire ou l'exercice professionnel.

Je constatai, lors d'une première expérience, que dans l'ensemble l'activité se passait bien, que le niveau d'énergie restait assez élevé. La plupart des participants, éveillés au plaisir d'écrire par les jeux et exercices de créativité dans la première partie de l'atelier, continuaient à manifester de l'intérêt dans le travail dit «sérieux». J'avais pris soin d'introduire des exercices à caractère ludique dans l'approche méthodologique pour illustrer celle-ci et en faciliter la compréhension.

Certes, le fossé n'était pas comblé entre «plaisir» et «nécessité», mais les deux rives s'étaient rapprochées et le passage de l'une à l'autre s'était fait dans un certain confort. Le pont existait. Il s'agissait de le consolider et d'en améliorer le passage.

Alors que j'avais déjà mené deux ou trois expériences de ce type, il me fut demandé d'animer des sessions centrées sur l'écriture professionnelle. Il n'était plus question de proposer une activité en deux temps, mais d'assurer une démarche de travail globale, centrée en particulier sur la rédaction de rapports «de situation» ou «d'évolution» (selon le vocabulaire propre à chaque institution). Il me sembla nécessaire de concevoir cette formation de telle sorte que les participants y trouvent du plaisir et, ce faisant, prennent intérêt à l'ensemble de la démarche. En quelque sorte, il me fallait désamorcer les résistances possibles, voire probables.

Entre temps, j'avais découvert l'Analyse Transactionnelle, approche psychologique de la personne, donnant des éléments particulièrement intéressants de compréhension de nos modes de fonctionnement intra psychiques et inter relationnels. J'utilisai cet outil pour réfléchir sur ma pratique de formation à l'écriture, analyser les situations qui m'avaient interrogée et comprendre les problèmes que j'avais rencontrés ainsi que l'efficacité des solutions que j'avais mises en place. Je pus alors mieux expliciter le sens de ma démarche, prendre conscience de l'origine des phénomènes de blocage pouvant intervenir dans le processus d'écriture et envisager les actions à mettre en place pour déverrouiller les

portes interdites. Il était clair qu'il s'agissait d'interventions pédagogiques, c'est-à-dire se situant dans l'ici et maintenant, et qu'il n'était pas question de traiter des problèmes individuels pouvant relever d'un processus thérapeutique.

DU JEU A L'ECRIT PROFESSIONNEL

Je me trouvai confirmée dans l'utilité - voire la nécessité - de proposer des jeux favorisant l'accès aux concepts, tant il est vrai que la source de nos dynamismes se trouve dans la partie la plus archaïque de notre psychisme, celle que l'Analyse Transactionnelle appelle *Enfant*, où sont inscrits nos désirs, nos envies, nos émotions, nos sentiments. La satisfaction des besoins de l'Enfant nous permet d'accéder à la pensée, c'est-à-dire à la réflexion, au raisonnement à partir des données de la réalité (la partie dite «Adulte» de nous-même) et d'intégrer les normes (en matière d'écriture : les données de la méthodologie, les règles de l'orthographe et de la grammaire, les conditions d'une communication efficace ...), ces normes étant enregistrées en nous dans l'Etat «Parent».

Pour stimuler l'«Enfant» en chacun des participants, susciter l'intérêt et favoriser ainsi l'accès aux notions théoriques, je développai une gamme d'exercices à caractère ludique. Par exemple, un jeu de puzzle me permet d'introduire une comparaison métaphorique entre les pièces du puzzle et les idées : ainsi, la manière de rassembler les pièces destinées à composer l'image peut être comparée à la façon de *regrouper les idées* pour élaborer un écrit. Autre exemple : décrire un objet sans le nommer, de telle sorte que le lecteur puisse l'identifier, permet aux écrivains de prendre conscience de la nécessité d'écrire avec suffisamment de *clarté* et de *précision*; l'aspect ludique de l'exercice réside dans le jeu de la recherche, chaque participant ayant à trouver l'«objet caché» dans le discours de l'autre, éventuellement à repérer les informations manquantes pour les demander à l'auteur. Les commentaires et réflexions qui suivent sur le processus d'écriture, les qualités à développer, les éléments de méthodologie à élaborer, peuvent ainsi s'«accrocher» sur les images créées par l'expérience préalable et, sortant de l'abstraction, faire plus facilement sens que dans le seul discours théorique.

J'introduisis en outre des récréations permettant de détendre les esprits à la suite d'un travail soutenu. Ces récréations consistaient bien entendu en des jeux d'écriture, collectifs ou individuels : «cadavre exquis» ou jeu des questions-réponses empruntés aux surréalistes, portrait japonais, acrostiches et

autres divertissements suscitant la créativité, provoquant amusement et bien-être.

Ainsi stimulés, les participants trouvent alors intérêt à étudier un écrit apporté par l'un d'eux, rapport ou compte-rendu, et à l'analyser selon les critères définis antérieurement. L'excitation que crée la recherche de ce qui convient, de ce qui manque, de ce qu'il faudrait retrancher ou ajouter, se substitue à l'excitation ludique provoquée par les jeux. L'apprentissage s'effectue sans lassitude, sans rejet, dans une interactivité entre les participants et entre ceux-ci et l'animateur. Sont alors accueillies favorablement les grilles facilitatrices du travail, porteuses de repères, outils méthodologiques utiles pour se remémorer les étapes d'un travail ou les points sur lesquels porter l'attention.

ACCOMPAGNER LA DEMARCHE

Dans ces actions de formation il est nécessaire d'être attentif au processus d'animation et d'introduire une relation empathique et authentique avec les participants. Cela suppose que le formateur prenne lui-même plaisir (Etat du Moi Enfant) à impulser la démarche, à proposer jeux et exercices, à conduire le travail méthodologique sous cette forme dynamique, tout en gardant la vigilance nécessaire pour s'inscrire dans la réalité des objectifs de travail (Etat du Moi Adulte) et rappeler les normes, les règles et l'attention à apporter à la qualité de l'écriture, avec exigence et souplesse (Etat du Moi Parent).

Nous voyons la nécessité pour le formateur d'investir les trois Etats du Moi selon la tâche à effectuer, les besoins du groupe et ses propres besoins. Il s'agit là

de la dynamique de la communication sur laquelle se fonde toute action pédagogique.

L'idée de réussite est à la base de cette action. La plupart des blocages à l'écrit se sont installés dans l'enfance : dévalorisation de l'élève déclaré nul, exigences excessives de la part des parents ou du maître refusant le droit à l'erreur et décourageant les efforts, manque d'espaces de liberté favorisant l'expression personnelle des sentiments et des idées. L'«Enfant» n'ayant pas trouvé son compte (non satisfaction des besoins d'être reconnu, d'explorer, de s'exprimer), les valeurs de l'écriture n'ont pu être reçues dans l'«Adulte» ni intégrées positivement dans le «Parent». La session ou l'atelier d'écriture peut être l'occasion de découvertes réparatrices : prise de conscience que ce que l'on écrit peut être intéressant pour le lecteur, permission reçue de faire des erreurs, de s'aventurer hors du conformisme de l'expression ou des procédures de travail, de réussir et d'en tirer satisfaction.

Cela suppose que le formateur ne soit pas centré seulement sur la tâche, mais qu'il soit attentif à encourager, stimuler, permettre, afin de libérer les capacités de faire et d'être de chacun. Cela suppose un climat de liberté, de non jugement et de respect des *personnes*, qui n'est pas exclusif des exigences et de la rigueur que nécessite l'*action* d'écrire.

Pour que les participants puissent être partie prenante dans cette acte de formation, il est indispensable d'établir avec eux un contrat clair définissant les objectifs et les contenus de la session ou de l'atelier et prenant en compte leurs besoins. Ainsi les plus rebelles pourront lâcher leurs résistances et les plus traditionnalistes accepter l'aspect parfois insolite du travail.

Ecriture :

BING (Elisabeth) - ... Et je nageai jusqu'à la page (Vers un atelier d'écriture) - Paris, Ed. des Femmes, 1ère édition 1976

ROBERT (Michel), LESBATS (Elisabeth) - L'écriture sans peur et sans reproche - Paris, ESF 1992 - Collection Guides pratiques pour l'encadrement dirigée par Jean-Louis Muller.

TIMBAL-DUCLAUX (Louis) - L'Ecriture créative (Cinq techniques pour libérer l'inspiration, produire des idées pour communiquer avec efficacité) - Paris, Retz 1986

Pratique d'écriture et champs professionnels - Bulletin du CERTEIC (Centre de recherche en techniques d'expression information et communication) - 1990 N° 11, 1992 N° 13 - Université Charles de Gaulle - LilleIII - BP 149 - 59653 VILLE-NEUVE D'ASCQ CEDEX.



Analyse Transactionnelle :

BERNE (Eric) - Que dites-vous après avoir dit bonjour ? Paris, Tchou, Laffont 1977

JAQUI (Gysa) - Le Triple Moi - Paris, R.Laffont, Coll.Réponses 1979

KRACK (Mariette) NASIELSKI (Salomon) VAN DE GRAAF (Jacques) - L'Analyse Transactionnelle - Méthodes d'application en travail social et en psychologie clinique - Paris, Privat, Coll. Mésopé 1981

RAMOND (Claudie) - Grandir (Education et Analyse Transactionnelle) - Paris, La Méridienne 1989

EN CONCLUSION

Je citerai cet extrait d'un texte rédigé par une étudiante à l'issue d'un atelier, parce qu'il illustre bien l'importance que représente l'expérience du plaisir d'écrire :

«... C'est en fait par ce que j'ai envie de résumer en ces quelques mots : oser dire, oser écrire, oser lire, que s'est amorcé mon travail de réconciliation avec l'écriture.

Le plaisir n'est pas étranger à ce bénéfice. J'ai pu m'amuser à écrire plutôt que de m'y forcer laborieusement. Cependant, au lendemain de cette action de formation, il serait trop optimiste de penser que la contrainte a laissé place au bonheur d'écrire. Par contre le goût en est né. Il est un moteur actif et

essentiel d'un travail d'écriture qui s'amorce. Cette approche s'oriente désormais vers un avenir plus souriant.

C'est aussi pourquoi je souhaite retenir de la pédagogie de cette formation la formule «travailler dans le plaisir». Bien sûr elle ne se révèle pas à moi, mais prend, après ces journées de travail, un sens particulier. J'ai pu en effet sur moi-même et pour moi-même, en ressentir toute l'efficacité...»

Dédramatiser l'accès à l'écriture, c'est permettre à chacun d'entrer dans l'aventure de la création écrite, personnelle ou professionnelle, et de trouver dans la solitude de l'écrivain face à sa feuille, au-delà des difficultés et des errances inévitables, souvent le plaisir d'écrire, et toujours le plaisir d'avoir écrit.

Bernadette JOST

LE CHEF DE SERVICE : SON RÔLE DANS L'ÉCRIT PROFESSIONNEL

Réflexion à propos du rôle du Chef de Service Educatif dans l'élaboration d'un écrit professionnel.

Le travail social, ayant achevé depuis longtemps l'étape de sa professionnalisation, il se voudrait nettement différencié du bénévolat...

Or, il est indiscutable qu'une profession ne peut avoir d'existence reconnue comme telle, si elle laisse d'abord une trace écrite de ses réalisations.

En effet, comment peut se révéler le caractère professionnel d'une pratique si ce n'est en rendant compte de cette pratique par le langage professionnel ?

Comment rendre compte des objectifs, des méthodes et des techniques hors de ce langage ?

Comment enfin, progresser dans l'élaboration de la pensée et de l'action professionnelle sans le support du langage écrit ?

LE RÔLE DU CHEF DE SERVICE DANS L'ÉLABORATION DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

Selon ses fonctions, et le lieu où il travaille, il est amené à produire des écrits mais il a surtout la responsabilité que des écrits soient faits.

Les Travailleurs Sociaux se plaignent souvent de n'être pas entendus, de porter, seuls, ces problèmes, sans moyens suffisants pour les résoudre.

L'écriture pourrait être un moyen d'intervention considérable pour le bénéfice des usagers. L'écriture ne pourrait-elle être reconnue comme une action au lieu de lui être opposée ?

LE CHEF DE SERVICE A UN RÔLE MULTIPLE

Il a une position hiérarchique par sa notation des membres de l'Équipe ainsi que par l'écrit d'une évaluation professionnelle, et par la signature qu'il appose au bas de tous ces rapports en tant que responsable de service. Il a un rôle d'animation, de médiation, de représentation. Il veille à ce que le travail écrit soit fait correctement.

Il est indispensable pour une équipe de rendre compte positivement du travail mené. La seule preuve de cela réside dans l'existence et le contenu des rapports. A cet égard, il est à remarquer que le Chef de Service est particulièrement vigilant à ce que ceux-ci soient rédigés en temps voulu.

Il a aussi l'obligation de clarifier la commande, de trouver la forme qui convienne, de trouver les moyens. Selon à qui s'adresse l'écrit, le contenu pourra différer.

Selon le déficit ou les difficultés à produire des écrits, le Chef de Service doit se rendre compte des besoins de formation de l'Équipe. La notion d'investissement appliquée à la formation est à la mode. Mais il semble nécessaire qu'investir dans une formation, c'est investir dans le potentiel intellectuel de la personne qui fait une formation.

«Sortir de soi une expérience, c'est en faire un lien partageable : l'écrire c'est l'immobiliser dans un objet tangible, mesurable, transmissible. Comment ne pas voir que la recherche d'un nombre croissant d'entreprises est dans la matière grise de ses membres et non des les biens matériels qu'elle possède». (1)

Alain FREYTES

Assistant Socio-éducatif Principal

(1) In «Les Adultes et l'Écriture» JOBERTG. Écrire l'expérience est un capital Édition Permanente - 10/02/1990 -

LE JOURNAL D'ITINERANCE

Dans toute situation éducative, en particulier dès qu'il s'agit de la comprendre dans le cadre d'une recherche-action¹, l'imaginaire alimente les attitudes à travers les implications visibles par les produits, les pratiques et les discours du sujet. Le dépliage des implications de chacun et de tous se fait par le truchement de techniques d'expression de l'imaginaire au premier rang desquelles je place la technique du "journal d'itinérance".

18

Plus qu'aucun autre sujet social, le travailleurs social ne peut éviter la confrontation avec l'imaginaire dans le cours de sa pratique. A partir de mon intérêt de longue date pour la recherche-action, j'ai exploré cet objet de connaissance - l'imaginaire - en éducation et dans le travail social. Dès 1973, je montrais qu'une analyse institutionnelle du travail social permettait de mettre au jour un certain non-dit du

"désintéressement" de l'assistante sociale². Plus tard, je soulignais l'ambivalence fondamentale de la pratique professionnelle du travailleur social et j'ouvrais des pistes pédagogiques pour une formation adaptée à la dimension paradoxale de ce type de pratique³. Enfin, plus récemment je proposais une théorie de l'**écoute sensible**⁴ liée à une théorie de l'imaginaire tri-dimensionnel, avec comme instrument technique privilégié d'investigation, en recherche-action existentielle, le "journal d'itinérance".

Il s'agit d'un instrument d'investigation sur soi-même en relation avec le groupe qui met en oeuvre la **triple écoute/parole clinique, philosophique et poétique** de l'Approche Transversale⁵. Carnet de route dans lequel chacun note ce qu'il sent, ce qu'il pense, ce qu'il médite, ce qu'il poétise, ce qu'il retient d'une théorie, d'une conversation, ce qu'il construit pour donner du sens à sa vie.

Le journal d'itinérance est un instrument méthodologique spécifique. En tant que tel, il se distingue de toute autre forme de journal.

Il parle d'une "**itinérance**" d'un sujet (individu, groupe ou communauté). Rappelons que dans l'itinérance d'une vie, nous trouvons une multitude d'itinéraires contradictoires. L'itinérance représente le parcours structural d'une existence concrète tel qu'il se dégage, peu à peu, et d'une manière inachevée, dans l'enchevêtrement des divers itinéraires cheminés par une personne ou un groupe.

L'itinérance dans sa dimension planétaire, reflète le **Jeu de l'Homme** pris dans l'essor du **Jeu du Monde** caractérisé par son **Errance**. **CELA** s'ouvre dans l'espace et le temps, en faisant émerger la **Poéticité du Jeu du Monde** (Kostas Axelos), mais reste infaisable et insaisissable en dernière instance. Seule nous est donnée, intuitivement, notre implication inéluctable dans son Errance et son avatar existentiel dans notre itinérance. Un de nos itinéraires nous

conduit à l'expression de cette intuition. Il constitue, en fin de compte, l'essentiel du journal d'itinérance. Il emprunte au **journal intime**⁶ son caractère relativement singulier et privé. On consigne des pensées, des sentiments, des désirs, des rêves très intimes dans un journal d'itinérance. On n'hésite pas à mettre en cause des personnes ou des événements que d'aucuns n'ont pas envie de voir apparaître au grand jour. Mais, le plus souvent, dans un journal intime, les personnes ou les situations concernées ne sont jamais réellement exposées parce que le journal intime reste dans les tiroirs de l'écrivain et n'est pas publié.

Le journal intime disparaît à la mort de l'écrivain, ou reste cantonné dans les papiers de famille qui croulent sous la poussière du temps. Il faut beaucoup de notoriété pour qu'un journal intime soit publié, le plus souvent après la mort de l'écrivain. Le journal d'itinérance comporte bien ce caractère d'intimité avec l'affectivité et les réactions à l'égard du monde environnant, mais il présente également la caractéristique d'être publiable, ou pour le moins diffusable en tout ou partie. Certes, l'écrivain fera le choix des événements concernés, mais une partie sera exposée et, du même coup, exposera les uns et les autres au regard d'autrui.

Un autre rapprochement se situe dans le processus même de l'écriture du journal d'itinérance. Comme pour le journal intime, il s'écrit au jour le jour, sans attendre et dans les situations les plus imprévues. Néanmoins, il se combine également avec l'autobiographie dans la mesure où l'écrivain du journal d'itinérance n'hésite jamais à revenir sur des faits déjà passés, des souvenirs d'enfance, des événements marquants de jadis. À lire, par exemple, le *"Journal des Indes"* de Mircea Eliade, nous constatons un rapprochement évident. Écrit au moment où, jeune encore, il étudiait en Inde sur une thèse de doctorat sur le Yoga (entre 1928 et 1932), cet ouvrage est "un roman d'aventures au quotidien"⁷.

Le journal d'itinérance peut également se comparer au **carnet de route** de l'ethnologue. Tout se passe comme si l'écrivain transversaliste parcourait sa vie et la vie d'autrui avec le même esprit d'implication et de curiosité heuristique que le chercheur en anthropologie visitant une société primitive en voie de disparition. Certains carnets de route d'ethnologues sont des véritables chefs-d'œuvre littéraires. Gide, de retour du Tchad, nous en a donné un avant-goût, continué par Michel Leiris dans son *"Afrique fantôme"* (1934)⁸. L'ethnologue ne se contente pas ici de décrire et d'analyser le matériel ethnographique,

il met en relief également les relations complexes avec l'équipe de recherche et les rapports avec les observés. Comme l'a fait remarquer René Lourau, l'objectivité s'affirme alors dans l'usage paroxystique de la subjectivité et la reconnaissance scientifique du témoignage. Michel Leiris opère, ce que Lourau nomme "*une mise en abyme*", c'est-à-dire une rétro-action de l'écrivain sur lui-même et à une mise dans le tableau.

Le journal d'itinérance emprunte tout aussi sûrement au **journal institutionnel**. R. Hess définit cette méthode comme une technique qui "*consiste à écrire au jour le jour comme dans un journal intime, des petits faits organisés autour d'un vécu dans une institution*"⁹. On note dans son journal institutionnel, chaque jour, un fait marquant ayant un rapport avec l'objet que l'on s'est donné pour ce journal : l'institution à laquelle on appartient (conjugalité, éducation, système de recherche etc.).

Le rapprochement du journal d'itinérance avec le journal institutionnel provient d'une des dimensions du concept de transversalité qui est au cœur des deux instruments de recherche. Chaque individu, en tant que "socius", est relié aux autres par tout un réseau d'appartenances et de références extrêmement complexe et souvent plus ou moins conscient. Ce réseau constitue sa transversalité que le journal institutionnel éclaire dans sa composante principalement économique-fonctionnelle.

Il me semble, par contre, que sa composante plus imaginaire est laissée un peu de côté dans le journal institutionnel, ou repérée seulement dans sa structure sociologique. Sans nier cet aspect, le journal d'itinérance fait la part plus belle à la fonction poétique, proprement créatrice, de l'imaginaire lié à la transversalité. Plus encore le journal d'itinérance n'hésite pas à explorer les voies non scientifiques de cette transversalité en laissant parler l'inquiétude métaphysique et l'ouverture mystique, sans perdre pour autant un esprit critique bien occidental qui débouche sur l'humour.

Le journal d'itinérance peut également se comparer à un **journal de recherche** (cf. R. Lourau) lui-même d'ailleurs affilié au carnet de route ethnologique. Le journal de recherche est tenu par les étudiants apprentis-chercheurs pendant le cours de leur thèse de troisième cycle. Il leur permet de mieux comprendre l'"échafaudage" de leur recherche en situant les éléments dans leur quotidienneté. Pour ma part, je m'efforce toujours de l'écrire aussi à propos de mes recherches en cours¹⁰. Le journal d'itinérance est un journal de recherche dans la mesure où il représente

bien un instrument méthodologique d'investigation exprimant, de jour en jour, l'appropriation et la mise en oeuvre d'une problématique centrale : l'Approche Transversale.

Le journal d'itinérance, concrètement, se compose de trois phases: un journal-brouillon; un journal élaboré; et un journal commenté.

PREMIERE PHASE : LE JOURNAL-BROUILLON

Le chercheur transversaliste tient son journal d'itinérance quotidiennement sous la forme d'un journal-brouillon dans lequel il écrit tout ce qu'il a envie de noter dans le feu de l'action ou dans la sérénité de la contemplation. A ce moment, il ne recherche pas des effets de style. Il s'efforce de consigner ce qui lui semble important dans sa vie reliée à celle d'autrui. Il peut avoir son propre code d'écriture abrégée. Il est susceptible d'écrire dans ce journal-brouillon de n'importe quelle façon et sur n'importe quoi et n'importe qui. C'est la partie la plus intime du journal d'itinérance : celle qui ne sera lue vraisemblablement que par son auteur dans son intégralité.

Ce brouillon est un fouillis de références multiples à des événements, des réflexions, des commentaires scientifiques ou philosophiques, des rêveries et des rêves, des désirs, des poèmes, des lectures, des paroles entendues, des réactions affectives (colère, haine, amour, envie, crainte, angoisse, solitude etc.) Il est écrit quotidiennement et chronologiquement, mais il comprend déjà des événements, des souvenirs, qui peuvent remonter à plusieurs mois ou à plusieurs années, par des phénomènes d'échos, de retentissements avec les faits du présent.

DEUXIEME PHASE : LE JOURNAL ELABORE

Il va être constitué à partir du journal-brouillon dès que le chercheur transversaliste veut dire quelque chose à quelqu'un d'autre par son intermédiaire.

Si, je veux parler de la finitude à des étudiants, par exemple, je reprends dans mon journal-brouillon tout ce qui touche, de près ou de loin, à ce thème. Je le fais avec une sorte d'écoute flottante de ce qui est déjà écrit, en me laissant aller au retentissement créateur, à la dérive analogique. De cette manière, d'autres réflexions, d'autres faits me viennent à la mémoire que j'inscris immédiatement.

Puis, je compose le texte de ce que je veux transmettre à autrui. Je pars de l'idée que j'ai une estime

certaine pour mon lecteur ou mon auditeur (si je désire simplement lire mon texte). Je me dois de lui présenter un texte travaillé, respectant ainsi sa qualité de lecteur¹¹. J'organise la structure de mon écrit comme je l'entends et je peux modifier complètement la chronologie des faits. Je n'hésite jamais à insérer, à ce moment, des commentaires scientifiques, philosophiques ou poétiques trouvés dans des ouvrages ou improvisés par moi-même. J'ai envie que mon lecteur ressente à la fois l'ordre et le désordre, le silence et le bruit, la nuit et le jour, la haine et l'amour, l'action et la contemplation, la rationalité et l'irrationalité, la naissance et la mort de toute existence. Mon texte doit pouvoir le toucher dans son site le plus secret, l'interroger sur ses "allant-de-soi". Si son habitus est constitué d'ordre et de rigueur, j'introduis le mystérieux désordre. Si c'est un habitus anarchique, je lui propose un récit organisé, presque planifié en invoquant Paul Valéry "*la rigueur engendre des rêves*". Mais toujours, la première place est accordée à l'humour et au paradoxe. Et sur les choses ultimes, elle débouche sur l'affirmation de Ludwig Wittgenstein du droit au silence : "*Ce dont on ne peut parler, il faut le taire*" (Tractatus Philosophicus, 7), et à la vie mystique "*La solution du problème de la vie se voit dans l'évanouissement du problème. (N'est-ce pas la raison pour laquelle des hommes à qui, après une longue période de doute, le sens de la vie est devenu clair, ont été alors incapables de dire en quoi consistait ce sens ?)*" (6.521). "*Il y a en effet de l'inexprimable (Unaussprechliche). Celui-ci se montre, il est le Mystique*" (Tractatus...6.522)¹².

Je m'efforce d'écrire avec simplicité ce qui est de l'ordre de la complexité, sans renier cependant ma culture, mes références, mes régions de connaissance, ou mes expressions affectives. J'entretiens avec mon lecteur ce que le philosophe Kostas Axelos nomme "*une amitié conflictuelle*".

Considérant l'événement dans toute son ampleur existentielle, et me logeant en son sein, je tente de devenir un philosophe-clinicien. J'appelle "philosophie clinique" l'activité du penseur au sens où il englobe dialectiquement, et d'une manière dynamique, le corps, l'âme et l'esprit, la nature et la culture, l'imaginaire et le symbolique, la modernité et la tradition, dans une élucidation du rapport d'un sujet à "son monde". Sans nier les tendances générales qui orchestrent la vie individuelle "sans chef d'orchestre" (P. Bourdieu), le sujet humain est, avant tout, considéré positivement dans son ipséité.

TROISIEME PHASE : LE JOURNAL COMMENTE

C'est la phase cruciale : celle de l'épreuve! Je n'ai pas écrit que pour moi et, maintenant, je vais en avoir le cœur net. Je donne à lire, ou j'expose, le fragment (ou la totalité) du journal élaboré pour le lecteur, ou le groupe de lecteurs, que j'ai devant moi. Si j'ai bien choisi mon thème, mon texte doit nécessairement l'intéresser. Il se sent concerné, impliqué et il va réagir, pour le meilleur ou pour le pire. Je suis à l'écoute de ses réactions et je ne cherche pas la polémique. J'essaie de comprendre ce qu'il veut me dire dans sa critique ou dans ses louanges. Je repère en quoi il exprime un retentissement-analysateur de sa propre condition humaine, et en quoi j'y retentis moi-même. Je me laisse aller à des associations d'idées, à des analogies poétiques que j'exprime ou non suivant la circonstance.

J'anime le groupe, en l'occurrence, dans le sens d'une ouverture au jeu de la poéticité du monde. Je n'hésite pas à soutenir la nécessité d'affirmer une *éthique problématique* dans l'instant décisionnel. Je fais en sorte que le journal commenté devienne un instrument de démocratisation du groupe, ou une trace de conscience critique dans la relation interpersonnelle. Les gens avec lesquels je m'exprime alors (mes amis, ma famille, mes enfants, mes collaborateurs, mes étudiants, mes voisins, les membres de ma communauté de vie, mes collègues, les membres du groupe de recherche, etc.) deviennent les participants actifs d'une recherche-action existentielle sur le thème retenu par mon journal élaboré. Je note tout ce qui est dit et qui m'intéresse dans mon journal-brouillon. Ainsi je pourrai y réfléchir plus tard et recommencer un autre journal élaboré, qui sera, de nouveau, commenté et ainsi de suite, dans l'inachèvement de toute vie.

J'emploie également d'autres techniques d'expression comme le photo-langage, le dessin collectif, les photographies de famille, la vidéo portable, le polaroid, la bande dessinée, l'expression corporelle et le théâtre d'improvisation et, évidemment, le psychodrame et le sociodrame. Une place essentielle est réservée à l'**improvisation**¹³. Des psycho-sociologues comme Michel Lobrot ou Max Pagès et Burkhard Müller¹⁴ ont déjà largement contribué à l'élaboration de tels dispositifs d'expression existentielle.

René Barbier

Professeur de Sciences de l'éducation
(Université Paris VIII)

Notes

¹ René Barbier, *La recherche-action dans l'institution éducative*, Paris, Gauthier-Villars, 1977

² René Barbier, Une analyse institutionnelle du service social, Paris, *Sociologie du travail*, 1, 1973, 177-195

³ René Barbier, Champs du social et méthodologie d'action, in *Pour*, n° 100, février-mars 1985, et, *Travail social, ambivalence et formation, Pratiques de Formation/Analyses*, Paradoxes du travail social : quelles incidences sur la formation ?, Université de Paris VIII, Formation Permanente, n°16, Novembre 1988, pp.43-55

⁴ René Barbier, L'écoute sensible en Approche Transversale, *Pratiques de Formation/Analyses*, L'approche multiférentielle en formation et en sciences de l'éducation, université Paris 8, Formation Permanente, s/ dir. J. Ardoine et R. Barbier, n°25-26, avril 1993

⁵ René Barbier, *L'Approche Transversale. Sensibilisation à l'écoute mytho-poétique en éducation*, Habilitation à diriger des recherches, université Paris 8, 1992, 619 p. (deux tomes) et *L'Approche Transversale. L'écoute sensible en sciences humaines*, 300 p., à paraître

⁶ Philippe Lejeune, *L'Autobiographie en France*, Paris, A. Colin, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Le Seuil, 1975 ; Georges May, *L'autobiographie*, Paris, PUF, 1984 (1979), 232 p. ; Georges Gusdorf, *Les écritures du moi, lignes de vie 1*, Editions Odile Jacob, 1990, 431 p. et *auto-biographie, lignes de vie 2*, Editions Odile Jacob, 1990, 504 p. Dans la perspective de l'auto-formation, on consultera le très intéressant livre, de Christine Josso, tiré de sa thèse de doctorat, *Cheminer vers soi*, Genève, L'Age d'homme, 1991, 447 p.

⁷ Mircea Eliade, *Journal des Indes*, Paris, Méandres L'Herne, 1992, 221p

⁸ Michel Leiris, *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, 1934. Voir aussi Rémi Hess, *le lycée au jour le jour, ethnographie d'un établissement d'éducation*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1989, René Lourau, *Le journal de recherche. Matériaux pour une théorie de l'implication*, Paris, Klincksieck, 1988 et notamment la partie publiée dans *Pratiques de Formation/Analyse*, un journal de terrain, l'Afrique Fantôme" *Pratiques de formation/analyses*, imaginaire et éducation 2, Le journal dans la recherche et la formation, Université de Paris VIII, F.P., avril 85. En son temps Jean Vial avait tenu un "journal de classe", Paris, Ed. E.S.F., 1978

⁹ Rémi Hess, *Pratiques de Formation/Analyses*, opus cité, avril 85, p.81

¹⁰ C'est ainsi que cet instrument m'a été très utile lors d'une invitation universitaire pour un voyage d'étude au Brésil de près de deux mois, en août-septembre 1992, durant lequel j'ai effectué près de 8000 kilomètres et donné plus de 120 heures de conférences dans dix universités du nord au sud et d'est en ouest du pays. J'en ai extrait, par exemple, un ensemble "élaboré" que j'ai présenté aux étudiants de D.E.A. sous le titre "l'émergence d'un objet de recherche à l'occasion d'un voyage d'étude" (document enregistré en cassette audio par le service audiovisuel de notre département) Université Paris 8, Service du 3e Cycle, 1992.

¹¹ Sur ce point le "journal" de Claude Roy est exemplaire : cf. *Somme toute*, Paris, Gallimard, coll. folio, 1976 (réed 1982), *Permis de séjour*, Paris, Gallimard, 1983 et son essai, sorte de "retraitement" de son expérience humaine élucidée, *Les chercheurs de Dieux. Délivrez-nous des dieux vivants, des pères du peuple et du besoin de croire*, Paris, Gallimard, 1981. Dans la même veine, il faut citer également Joë Bousquet, ce poète immobilisé pour trente ans sur son lit par une blessure à la colonne vertébrale durant la Guerre de 14-18, qui écrivit un véritable journal d'itinérance comme je l'entends avec son ouvrage *Mystique*, Paris, Gallimard, 1973, 292 p.

¹² Sur Ludwig Wittgenstein, cf. C. Chauviré, *Ludwig Wittgenstein*, Paris, Seuil, 1989, 281 pages

¹³ René Barbier, L'improvisation éducative, *Pratiques de Formation/Analyses*, Apprendre à réapprendre, université Paris 8, Formation Permanente, n°2, octobre 1981, 50-75.

¹⁴ Michel Lobrot, *L'animation non-directive des groupes*, Paris, Payot, 1974 ; Max Pagès, Burkhard Müller, *Pour une animation existentielle*, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, Bureau VII (recherche-formation), Février 1979

NOIR SUR BLANC

L'écriture, dans sa fonction de reprise de la pensée, révèle le sujet qui livre une partie de lui-même en s'adressant à l'autre. C'est à cette réflexion que nous invite Annick RELIER, psychanalyste.

L'écrit, quoi qu'on en dise, vient après que ces pensées, ces pensées réelles se soient produites. C'est dans cet effort de repensée, ce «nachträglich», cette répétition qu'est le fondement de l'expérience analytique.

Que ça s'écrive, c'est la preuve mais la preuve seulement de l'effet de reprise. C'est ce qui fonde la psychanalyse.

Cette citation de la séance du séminaire «Ou Pire» du 8 mars 1972 de J. LACAN, va me donner l'occasion d'apporter une petite contribution au thème d'aujourd'hui.

En deça des réseaux de distribution et d'édition, une question vient à chacun à un moment de son existence personnelle ou professionnelle, celle de rencontrer ou d'avoir à fournir noir sur blanc la trace, le signe de ce que l'on a coutume d'appeler son être, son être d'auteur.

Les enfants souvent résolvent le problème en apposant sur leur dessin, le nom, la signature ou le signe, qui sert tout simplement à dire à l'autre : c'est moi. C'est un acte qui peut paraître banal, tant nous avons coutume dans notre ère de papier de reconnaître et d'admettre sigles, blasons et signatures comme index de ce que nous conviendrons d'appeler le auteurs.

Cependant, si nous nous tournons du côté des registres de l'état civil par exemple, si nous prome-
nons notre regard au détour des pierres tombales,

nous entrevoyons alors que l'écrit, sous la forme du nom patronyme vient se poser, s'apposer chaque fois que naissance, mort et filiation se tissent avec le social.

Il y a un impossible qui se répète à l'abri des convenances épistolaires. En effet, les blancs de notre histoire, ce qu'aucun savoir ne vient compléter : sur le désir qui a présidé à notre naissance par exemple, à nos alliances ou à notre mort, les blancs de notre histoire ne pourront qu'être raturés du signe de notre être, l'écriture.

Nombreux nous diront cependant que l'écrit c'est fait pour être lu, déchiffré, compris, ceux qui pris par les maîtres mots de notre société, «communication, efficacité» considèrent la méthode avec gourmandise, au point de s'en remettre à elle comme mode du bien dire.

Mais dans tout cela, la question intime du sujet reste à la dérive.

Le sujet humain est marqué par l'existence de l'Autre. Des paroles, des verdicts, des destins, des silences se sont imprimés bon gré mal gré, sans que pour autant il puisse toujours assumer cet héritage. Car de l'Autre, il n'a pas de réponse. C'est cela qui est difficile à assumer et qui le pousse à porter la faute sur autrui. Les blancs de son histoire sont alors les espaces où la raison de l'Autre imprime son pouvoir.

LES IMPASSES DE L'ECRITURE

S et son double.

J'ai rencontré S. lors d'une sélection, avant son entrée en formation d'éducateur spécialisé. L'entretien que nous avons est tout à fait positif. S. décline avec aisance ce qu'il reconnaît de ses motivations actuelles au regard de son histoire et indique déjà ce qui l'oriente dans ce métier.

J'apprends alors que sa mère, institutrice, est celle qui lui a appris les premiers rudiments de la langue française. Elle fut sa maîtresse au cours préparatoire. J'apprends aussi qu'un frère jumeau est mort, l'année de ses six ans, perte exprimée avec beau-

coup de douleur. S. aujourd'hui est marié avec une femme anglaise.

Ces trois informations me permettront d'entendre l'inquiétude qu'il me formule, à savoir : que sa dysorthographe risquait fort de compromettre ses épreuves écrites.

Je me penchai donc sur ses écrits avec attention, m'attendant à y trébucher souvent au détour des «fautes». Et qu'elle ne fut ma surprise de n'en trouver qu'une, toujours la même, le S du pluriel manquait. Trace encore indélébile d'un deuil toujours à faire.

A l'issue de tout cela, je décidai de dire à S. le fruit de ma lecture. «Vous m'aviez dit penser être dysorthographique, mais seul le S du pluriel manque !».

A cela, il répondit d'un sourire où toute la joie de la trouvaille pouvait se lire. «J'ai tout compris me dit-il».

M. et son maître.

M. est une jeune femme qui prépare un mémoire de fin d'études sous ma direction. Son sujet : la relation maître-élève. Elle circule avec aisance de Platon à Lacan, mais sa plume s'arrête sur la feuille qui reste blanche.

Elle se présente à moi avec angoisse, rappelle le temps qui passe, les échéances et finalement me gratifie d'un «Vous savez mieux que moi, écrivez !».

Il ma fallut un effort certain pour résister à cette marque subtile de séduction. Un effort qui consistait à penser que le savoir n'était pas en l'occurrence de mon côté, mais du sien.

Je passe sur les événements plutôt épiques de ce jeu où angoisse et séduction firent la valse quelque mois.

Au bout du compte, M. fit un travail très intéressant. En route, elle avait compris que sa panne dans l'écriture relevait de ce qu'à l'autre elle imputait tout le savoir sur ce qu'elle même avait à savoir.

ECRIRE RELEVE DE L'ACTE

Ecrire, c'est dire mais aussi trahir l'aune de silence qui auréole nos vies et nos histoires. En ce sens écrire, c'est aussi prendre le risque d'assumer noir sur blanc ce qui frange l'impossible à dire. Ecrire c'est donc un choix et une responsabilité, de refuser de se rendre à l'irreprésentable.

Roland BARTHES disait dans sa leçon inaugurale au Collège de France «C'est ce refus, peut être aussi vieux que le langage lui même, qui produit dans un affaiblement incessant, la littérature».

L'écriture est toujours compromis entre liberté et souvenir.

Elle est «liberté souvenante» poursuit Barthes, «qui n'est liberté que dans le geste du choix, mais déjà plus dans sa durée».

En somme l'écriture participe de l'acte. Elle inaugure chaque fois une énonciation nouvelle et assume dans le même temps la part perdue du dicible.

En cela l'écriture est trace de liberté mais aussi de mémoire. Elle cerne ce qui de l'être ne peut rentrer dans le discours. Elle ravine les ères de jouissance où l'homme se perd dans sa solitude. Car l'écrit marque, il s'adresse à quelqu'un, il est lisible, visible, déchiffrable, il se perd parfois, mais toujours arrive à destination.

L'écriture est l'instrument du dire et du lire, elle est toujours signe d'un sujet pour un autre. Charge à chacun d'y trouver son pupitre ou son clavier.

Annick RELIER

Psychanalyste

Publicité

FORMATION A LA SOPHROLOGIE

Par Véronique ROUSSEAU
Master en Sophrologie

A raison de 6 week-ends
par an sur 2 ans.

Certificat d'Etudes
Supérieures
délivré par la
SOCIETE FRANCAISE
DE SOPHROLOGIE.

Renseignements :
Madame ROUSSEAU
43. Rue Duhesme
75018 PARIS
Tél. 42.59.20.81

MES ÉCRITURES

« Dès que Dieu eut créé la plume, il lui dit :
"Ecris !"

Et la plume répondit :
"Seigneur, que dois-je écrire ?"

Dieu répondit :
"Ecris la destinée de toute chose jusqu'à la fin du monde"
Et la plume écrivit tout ce qui est et tout ce qui doit être
jusqu'à la fin des temps.»
Le Coran (?)

L'écriture est militante plus que la parole. Elle est subversive et même lorsque son contenu est réactionnaire. Qui écrit passe une étape nouvelle dans l'acte de pensée.

J'ai eu l'avantage de fréquenter quelque temps Georges Pérec (Voir les références bibliographiques en fin de texte) dans la période où il écrivait(1). Cette rencontre a été primordiale dans la façon de gérer mon écriture et j'aimerais, ici, en rendre compte. J'ai été longtemps tenté de rejoindre Oulipo (2) et je me suis livré avec délices à certains exercices qu'il proposait.

J'en ai même inventé pour mon propre compte.

Le tout dernier exemple de travail sur l'écriture auquel je me suis astreint, a été le difficile exercice accompli pendant presque deux ans et, de façon assez régulière, d'écrire des morceaux d'une pièce de théâtre. Ceci n'était pas un but en soi, mais seulement un exercice d'assouplissement de l'écriture, comme ailleurs le pianiste qui fait ses gammes, ou le gymnaste qui fait ses exercices d'assouplissement, ou le danseur qui travaille à la barre : il faut être particulièrement doué pour donner la parole à des gens qu'on imagine sur une scène de théâtre, même si l'on est porté par un sujet. Pour toute cette période, qui n'était que d'exercice, j'avais choisi de tenter de réhabiliter Caïn. Je devais être moins doué que le pianiste ou le gymnaste, je n'ai jamais été capable de terminer cette pièce parce que je n'ai pas

su donner la parole à des personnages différents au-delà de deux ou trois répliques.

Depuis des années j'écris, avec beaucoup de difficultés et presque page par page, une sorte de roman philosophique qui constitue un double pari :

1) un pari épistémologique. Il s'agit, en effet, pour casser les représentations binaires ou dichotomiques de notre pensée terrienne, de faire le récit de voyage d'un explorateur des temps à venir qui revient d'une planète où il faut être trois pour faire un enfant ; non point, un homme, une femme et un troisième, mais bien trois sexes différents et, en partant de cette idée que si nous fonctionnons en binaire c'est parce qu'il y a deux sexes sur cette terre-ci, et il me plaît d'imaginer un monde ternaire ou trinitaire avec toutes les conséquences sur la vie psychique, sociale et sur une nouvelle épistémologie ;

2) mais le second pari, c'est celui de décrire ce monde à trois sexes dans une langue qui n'en a que deux : je ne vous dis pas les contorsions auxquelles je dois m'astreindre pour rendre compte des réalités de cet autre monde.

Pendant quelques années j'ai accompagné une bien chère amie, Michèle Reverbel (3), qui fut l'une des premières écrivains publics, dans la vallée du Rhône, et qui anime, depuis déjà fort longtemps, des ateliers d'écriture. C'est elle et moi qui avions projeté d'ouvrir une de l'écriture qui aurait été à la fois une sorte d'exposition permanente de tous les moyens de l'écriture (outils pour écrire et supports de l'écriture : plumes et papiers) et de toutes les façons d'écrire. Michèle voulait aussi y installer un atelier permanent d'entraînement à l'écriture pour ceux qui éprouvent une grande difficulté à saisir par l'écrit les pensées fugitives ou les élaborations intellectuelles, les émotions, les sentiments, etc.

J'ai toujours dans mes cartons un projet complémentaire à celui-ci qui deviendra, peut-être un jour, un livre sur l'écriture comme on n'en a jamais fait : je veux seulement y exposer, à partir de la seule langue française, les différentes écritures codées qui sont d'usage si fréquent que n'importe qui, vraiment n'importe qui, peut reconnaître : j'en ai déjà repéré 287. Il s'agit d'écritures aussi diverses que :

- le code pénal et les consignes de sécurité dans un ascenseur,
- la liste des commissions et un livre d'amour,
- un texte extrait de la Bible et le commentaire d'une formule chimique,
- un article d'un journal, l'Equipe, sur un parcours de golf et les commentaires qui accompagnent un billet d'avion,
- le texte d'une page d'un livre d'histoire et la publicité d'un produit de beauté dans un journal féminin.

Je n'ai pas la place, ici, pour énumérer seulement les, déjà, 287 textes repérés, mais je veux bien mettre au concours les résultats de l'exercice que vous feriez, d'en repérer vous mêmes déjà 286.

De fait, et malgré tous les efforts consacrés depuis probablement plus de 50 ans à écrire pour le plaisir, et je laisse ici ce sur quoi je reviendrai plus loin, qui est l'écriture professionnelle, je reste un piètre écrivain et, j'en suis d'autant plus certain que je sais ce que j'éprouve à la lecture des autres.

Je me suis longtemps illusionné sur mes capacités à écrire parce que, tout petit, à l'école primaire j'étais souvent le premier avec une très bonne note en dans lesquelles je brillais par mes idées originales. Les du secondaire m'ont bien valu quelques bonnes notes, mais aussi quelques déceptions liées à trop d'originalité cette fois-ci.

Un peu plus tard, libéré des contraintes scolaires, j'ai pendant et au-delà de mon adolescence, écrit de la poésie. A cette époque Jacques Prévert avait libéré le texte de ses régularités et de la tyrannie de la versification et tout un chacun pouvait enfin écrire de vraies poésies métaphoriques.

Le seul canton de mon écriture, où celle-ci me plaît davantage, c'est celle à lecteur unique que représente la correspondance amoureuse. J'ai été, là, généralement porté, mieux encore, exalté, par le rapport que j'avais avec l'autre et il m'est arrivé de regretter parfois de n'avoir pas un lectorat plus important, car je n'ai pas fait qu'y exprimer des sentiments, et j'ai trouvé souvent dans ce mode de relation de quoi soutenir bien des projets, et sur le plan professionnel même.

L'écriture professionnelle s'est située en deux temps pour ce qui me concerne.

J'ai d'abord écrit, comme assistant de service social, des textes courts dans des dossiers (des compte-rendus de visite, des appréciations, des compte-rendus d'examen), et des textes plus longs, par exemple des rapports de synthèses et surtout, mais plus rarement, des textes de projets. Dans cette même période j'ai beaucoup milité aux plans politique, syndical ou des associations professionnelles ou para-professionnelles, et j'ai là, encore, beaucoup écrit, des textes peut-être un peu plus inspirés.

J'ai dû, entre deux, commettre successivement deux thèses qui m'ont beaucoup passionné :

- la première sur Les Annonces Matrimoniales du Chasseur Français, sous-titrée ,
- la seconde (une thèse de doctorat) m'a fait beaucoup écrire sur .

Vous imaginez le nombre de fois que j'ai pu entendre, depuis que j'ai terminé et soutenu ce travail, qu'évidemment on ne pouvait sur le silence qu'accumuler des pages blanches. J'ai pourtant découvert que le silence n'était là que parce qu'il y avait eu la parole pour le rompre et pour le nommer. J'ai conclu que la parole était tout de même meilleure que le silence, puisque cette thèse était rédigée et, qu'après tout, l'une des premières fonctions de l'écriture était de saisir la parole y compris du silence.

Plus tard, j'ai dû écrire comme chercheur : des projets, des compte-rendus de recherche, des articles, des morceaux de livre, etc. Une grande part de ceux-ci portait, eux aussi, sur des objets qui avaient à voir avec la profession de service social. D'autres, plus centrés sur certains objets sur lesquels j'ai travaillé : l'exclusion, l'alcoolisme, la maladie, il m'est arrivé d'être porté, là encore, par mes motivations.

Il est bien vrai que je n'ai jamais atteint dans l'écriture le niveau d'abstraction et/ou de complexification avec lequel je vois de très nombreux collègues élaborer des discours savants qu'il m'arrive même, parfois, de ne pas comprendre et je n'ai pas réussi à déterminer, jusqu'à maintenant, lequel d'entre nous était un moins bon chercheur :

moi, que je redécouvre à chaque fois incapable d'écrire comme ces gens-là,

lui, que je ressens comme désireux d'écrire de façon différente de moi.

Je n'ai cependant pas encore réussi à écrire un livre à moi tout seul.

L'écriture est militante plus que la parole. Elle est subversive et même lorsque son contenu est réactionnaire. Qui écrit passe une étape nouvelle dans l'acte de pensée. Ecrire c'est plus que parler. La

plupart du temps il ne reste pas trace dans l'écriture des hésitations, des silences, des corrections, des reprises, auxquels on n'échappe pas pendant qu'on parle, sauf sur le brouillon. L'écriture est nette et vous ne verrez pas, ici, en ce temps précis où je dicte (comme si j'écrivais) tous les temps dont est coupé le texte : le texte est propre, net, sans ratures, sans ajouts.

Il y a, puis, puis, mais il n'y a pas d'écriture avant la lecture ou, alors, le serpent se mord la queue ; on passe de lire à écrire et d'écrire à lire. Ceux qui ont une grande bibliothèque devraient être découragés d'écrire et, pourtant, se sont généralement ceux qui écrivent le plus (ma bibliothèque est immense et, je devrais plutôt dire, mes bibliothèques sont nombreuses : pourtant je n'écris pas assez, on me le reproche toujours et je m'en veux à moi-même).

L'écriture a plusieurs fonctions :

- elle réduit la réalité à l'enchaînement des mots, elle concrétise la saisie par la pensée organisée du réel, polymorphe, chaotique et polysémique,
- elle approfondit toute chose : c'est vrai tout autant de la littérature philosophique que du texte pornographique : écrire c'est, quoi qu'il en soit des apparences, toujours aller plus loin,
- elle conscientise plus que la parole car derrière toute écriture il y a un second degré : ce n'est pas par hasard si c'est qui a donné naissance au mot.

Mettre en écrit, c'est mettre en durée, bien qu'il ne soit pas tout à fait vrai que et que seuls.

Il m'a fallu découvrir que je n'étais pas prisonnier de ce que j'ai écrit et, qu'au contraire et d'abord, l'écrit était libérateur.

J'ai aimé trouver des paradoxes dans l'écriture, voire des contradictions, soit qu'une écriture en annule une précédente, soit que dans le même texte une contradiction soit présente.

Depuis plusieurs années notre revue, *Paroles et Pratiques Sociales*, caresse l'idée d'être celle qui éclairera la voie qui mènerait à cet objet auquel nous voudrions tous contribuer : la culture professionnelle. Nous avons, en effet, l'intuition que la somme d'écritures accomplie par un groupe relativement important de professionnels du travail social constitue un trésor culturel de très grande importance et hautement significatif.

De même qu'il y avait une culture professionnelle chez le conducteur de la locomotive à vapeur, dont nous avons tous gardé la représentation qui nous en a été donnée dans de nombreux films où l'on voit ce travailleur, une burette et un chiffon à la main en train de soigner les rouages de sa machine, il y aurait une

culture professionnelle propre au travail social et qui serait faite à la fois des et des, celles-ci étant, non pas comme chez notre confrère le des paroles verbales, mais des paroles écrites. Il serait intéressant de faire le recensement de tous les gestes professionnels des différents praticiens du travail social et des autres intervenants sociaux (les universitaires d'un côté, les bénévoles de l'autre), on établirait le dictionnaire complet de ces gestes et de ces pratiques, leurs significations, et d'un autre côté on ferait l'inventaire des nombreux types de textes auxquels sont soumis les professionnels depuis les mémoires de fin d'étude jusqu'aux thèses de doctorat en passant par les innombrables rapports ou articles de presse, etc. etc.

Il serait alors intéressant, par le biais d'une macro-analyse de contenu, de rendre compte des thématiques, des écoles, des courants de pensée et de toutes les théories et/ou idéologies qui meublent cet ensemble extraordinairement séculaire, vivant et polymorphe.

Je n'en écrirai pas plus sur mes propres écritures. Dans mon métier de chercheur (en service social) il faut écrire beaucoup, plusieurs centaines de pages par an longuement énumérées dans un rapport d'activité bi-annuel, mais les exigences et les pressions conduisent parfois à écrire un peu trop vite et pas très bien. Heureusement, il me reste d'autres écritures, celle où je délivre mes affectivités, mes émotions, mes implications et celle où je parle de moi-même et parfois à moi-même. Ceci ne veut pas dire que je dédaigne l'autre écriture, la scientifique, mais hélas les contraintes de production, les exigences normatives, les conventions, les stéréotypes pèsent tellement sur cette autre écriture que l'on y perd beaucoup de plaisir sauf à écrire, là encore, de façon un peu subversive.

Michel TALEGHANI

Assistant de service social, Chargé de recherches INSERM,
Affecté au Centre Charles Richet des Dysfonctions de
l'Adaptation à l'E.H.E.S.S.

- (1) PEREC G. *La vie mode d'emploi*. Paris, Hachette, 1978, 700 p.
- (2) OULIPO *La littérature potentielle*. Paris, Gallimard, 1973, 306 p.
Voi aussi OULIPO (présenté par J. Roubaud) *La Bibliothèque Oulipienne*, Genève-Paris, Slatkine, 1981, 367 p.
Voir également OULIPO *Atlas de littérature potentielle*. Paris, Gallimard, 1981, 432 p.
- (3) REVERBEL M. Clément Porre. *Lettres à Michèle Reverbel*. Seyssel (01420) Editions Comp'act. 1992, 118 p.

ÉCRIRE AUTREMENT

Connaissant la pratique quotidienne de Georges Lapassade* sur l'écriture, nous sommes allés à sa rencontre pour parler avec lui de son rapport à l'écriture.

PEPS: Quant est-ce que tu as décidé d'écrire, surtout de le faire autrement ?

Georges Lapassade : J'ai commencé à chercher une autre forme d'écriture peu avant les événements de mai 68. Jusqu'à là, j'avais utilisé l'écriture comme font tous les étudiants pour leur mémoires universitaires pour ma thèse, pour quelques articles et pour un ouvrage intitulé « Groupe, organisation, institution » paru en 1966.

En 1967, Dominique De Roux, directeur de la revue, *Les cahiers de l'HERNE* : m'a demandé d'écrire sur l'écrivain Victor Gombrowicz que j'avais connu au centre culturel de Rayaumont. Son thème central était celui de l'inachèvement qui était aussi celui de ma thèse, de l'immaturité. Je l'ai rencontré, puis j'ai perdu mes notes et j'ai reconstitué de mémoire et écrit ce que je savais de lui. J'ai disposé mon texte sur deux colonnes, j'ai tenté de faire plus "littéraire" que dans mes écrits antérieurs, cela me paraissait exigé par le sujet traité et par la revue qui me publiait. C'était nouveau pour moi et j'y ai pris un certain plaisir.

Puis il y a eu mai 68, qui a été vécu par certains d'entre nous comme une autorisation de parler de soi.

En 1969, à Rabat, j'ai essayé, sans y parvenir, d'écrire l'histoire vraie d'un jeune blessé presque mortellement sur un chantier par un copain qui voulait lui voler sa petite valise de linge. Un peu plus tard, à Tanger, j'ai rencontré Jean Genet, que je connaissais déjà. Je lui ai parlé de ce texte que je n'arrivais pas à écrire. Finalement, j'ai écrit une sorte de texte poétique de cette histoire et j'en ai fait un chapitre du "bordel andalou" une sorte d'autobio-

graphie mélangé de textes poétiques, que j'ai fait paraître en 1970.

PEPS: Est-ce qu'on peut considérer que «Le bordel andalou» marque le passage d'une écriture académique, «scientifique» à une forme d'écriture plus personnalisée ?

G.L.: Oui, mais pas tout à fait ! J'y ai pris le ton d'une fiction. Par contre, j'ai pris le ton du récit autobiographique dans *L'arpenteur*, un livre consacré, toujours en 1970, à l'analyse institutionnelle de l'université de Montréal.

PEPS: Quels a été l'accueil des tes pairs à ces ouvrages d'une écriture plus personnalisée ?

G.L.: *Le bordel andalou* m'a fait du tort sur le plan académique: lorsqu'on refusait de m'inscrire sur la Liste d'aptitude à l'Enseignement supérieur, un des arguments utilisés par un membre de la commission de philosophie consistait à dire, en montrant ce livre: «voyez ce qu'il écrit!». Le syndicat autonome (d'extrême droite) en a publié des extraits à ce moment-là, avec un commentaire particulièrement hostile.

PEPS: En quoi l'écriture peut-elle être thérapeutique pour ceux qui la pratiquent ?

G.L.: En écrivant je faisais - et je fais toujours - ma "thérapie", une sorte d'auto-analyse permanente. C'est un travail qui prolonge ma psychanalyse. Quand tu te mets devant une machine écrire, ou devant une feuille blanche avec ton stylo, tu dois choisir tes mots. Le fait de passer par les mots, ça calme déjà, ça t'objective, c'est ton thérapeute: l'écran de l'ordinateur ou la feuille de papier. Cette blancheur te renvoie à toi-même, te transforme. Quand j'écris dans mon Journal quelque chose comme: "en ce moment-ci j'éprouve une grande difficulté à écrire mon itinéraire de recherche", le fait d'avoir écrit cela calme mon angoisse, elle est objectivée, je peux la lire et tenter de la dissoudre.

PEPS: Cela concerne-t-il seulement ce qu'on appelle un journal intime ?

G.L.: Faut-il vraiment séparer les genres ? *L'Afrique fantôme*, de Michel Leiris publié en 1934, est un

journal de recherche. Dans le cadre de la Mission Dakar- Djibouti, au début des années 30, il a observé, par exemple, des rites de possession. Il les décrit avec un style particulièrement beau, qu'on dira "littéraire", et en même temps, dans ce journal, il raconte ses rêves. Est-ce pour autant un journal intime? Leiris avait été étudiant de Mauss qui avait une conception plus académique du journal de route en ethnologie, il le voyait comme un recueil de notes de terrain et de fiches. Leiris n'a pas appliqué à la lettre les recommandations de Mauss.

Le journal de Malinowski qu'a publié en partie sa veuve où il parle de sa sexualité, sa solitude, sa maladie, ses pulsions racistes, ses rêves est très personnel, bien écrit, avec un souci littéraire évident, mais c'est aussi un journal de recherche, puisqu'il y parle de la vie quotidienne des Trobriandais avec lesquels il vivait à ce moment-là.

PEPS: Peut-on considérer l'écriture comme un outil de la recherche?

G.L.: Oui, par exemple, un sociologue, Jean Duvignaud a publié les résultats d'une enquête effectué dans un village du sud Tunisien dans la préface de cet ouvrage, il dit que c'est en écrivant ce livre, à Paris, qu'il a vraiment "compris" Chebika. On pourrait penser qu'il avait compris en faisant des interviews? Non, c'est en écrivant son rapport, c'est extraordinaire comme réflexion.

PEPS: Après des années de pratique des journaux: intime et institutionnel, quelle théorie tu en as tiré?

G.L.: Je n'ai pas de théorie à cet égard. Il faudrait interroger Remi Hess ou R. Lourau, ils ont publié des travaux sur ce sujet. Moi, je tiens mon journal régulièrement, ou presque, il m'arrive de l'écrire dans le métro et de le transcrire ensuite, avec des modifications. En ce moment, je tiens un journal sur ma tentative d'écrire une autobiographie professionnelle, un "itinéraire de recherche". J'écris ainsi, depuis des années, des milliers de pages qui ne pourraient pas être publiés sous cette forme. Je perds très souvent ces pages... Parfois, j'écris comme si j'allais être publié un jour, mais je sais bien que ça n'est pas publiable. Lorsque j'écris, je le fais rapidement, c'est souvent répétitif, du moins je le suppose car je ne relis jamais ces textes. Ils vont dormir dans mes cartons, dans mes disquettes, ce n'est pas très satisfaisant, mais...

PEPS: R. Lourau dans son ouvrage «Journal de recherche» parle d'une certaine tendance au débordement intimiste-diariste dans le monde «universitaire ou scientifique» comme signe d'une crise. Qu'en penses-tu?

G.L.: Ce qui est curieux pour notre petit courant institutionnaliste, c'est que l'analyse institutionnelle

ne portait pas en elle, au niveau théorique, l'exigence de tenir les journaux. Lourau est de formation initialement littéraire, son premier projet de thèse était sur le surréalisme. C'est une sensibilité de type surréaliste qui a conduit Lourau, mais aussi d'autres institutionnalistes, à pratiquer le journal et à en théoriser l'usage. Mais traditionnellement, la pratique du journal de recherche était liée à l'ethnologie et non à la psychosociologie dont l'analyse institutionnelle est la fille (il y a quelques exceptions, comme *Le travail amoureux*, de Max Pagès). Les sociologues, en général, ne tiennent pas (ou en tout cas ne publient pas, ou rarement) des journaux de recherches. Or, l'analyse institutionnelle a plutôt tendance à se définir comme une sociologie; mais elle a rempli un moment le vide produit, en sociologie justement, par l'absence, en France, d'un courant qui accepterait l'intervention de la subjectivité dans la recherche (ailleurs, par contre, on trouve cette pratique, en particulier chez les interactionnistes).

Les institutionnalistes sont restés minoritaires, et même isolés, plutôt méconnus, il leur manquait la légitimation que pourrait apporter la mise en relation d'un courant voisin et plus puissant comme le courant américain du fieldwork où la publication des journaux de recherche en sociologie est assez fréquente et mieux légitimée par une déjà longue tradition...

PEPS: Tu veux dire que le positivisme conserve le pouvoir?

G.L.: En France, oui, en particulier dans les Sciences de l'éducation. Pour s'en convaincre, il te suffit d'essayer de lire la Revue française de pédagogie: quel calvaire! Quel cauchemar! Mais ça répond certainement à des attentes, à ce que demande un certain public. Je serais très étonné si une revue de ce genre acceptait de publier des autobiographies vraiment hors-norme...

PEPS: Quel est l'espoir pour cette forme d'écriture?

G.L.: Il y a un espoir de rencontrer un petit public, comme pour toute écriture minoritaire. Et il importe que quelque chose existe en marge de l'écriture académique et "savante". Mais un renversement, à terme, dans la pratique des gens qui travaillent dans les sciences sociales me paraît peu probable, surtout en France et dans les pays latins.

Georges LAPASSADE
Interviewé par Damien MABIALA

* Georges Lapassade est psychosociologue, ethnologue et philosophe. Il est né le 10 mai 1924. Agrégé de l'Université, docteur es-lettres (1963). Professeur émérite en Sciences de l'éducation à l'Université de Paris VIII et d'ethnologie à Paris VII. Il a publié une vingtaine d'ouvrages et des nombreux articles. Il est l'un des fondateurs du courant sociologique appelé : Analyse Institutionnelle.

A LA RECHERCHE DE ...

L'utilité, la richesse de l'écriture ne font, pour moi, aucun doute. Elle est une façon de dire, de se dire, et, en même temps, un moment de réflexion.

Mais, malgré une conviction profonde, je n'en reste pas moins, beaucoup trop souvent, déserteur de cette pratique.

Pour cela, je voudrais relater, brièvement, mon expérience, ma rencontre avec les mots. Pourquoi j'écris, ou, tout simplement, au nom de quoi, j'écris, de qui, peut-être... Son origine, je la vois dans les moments passés avec la lecture. Ce «nul part ailleurs» où mon imaginaire a puisé ses substances vitales, son poison dont il était vain de vouloir me passer...

Noyé dans les textes de LOVECRAFT, SHELLEY, DOYLE... qui alimentaient mes peurs, mes angoisses que je m'évertuais à ne jamais réfréner.

L'écriture est venue après, un peu comme un acte manqué. Ce n'était pas moi qui écrivait, mais quelqu'un d'autre...

La poésie était là, comme une maladie passagère qui, à chaque moment, me disait la profondeur de mon être, ses déchirures, ses ouvertures, ses intérieurs oubliés. Un appel de très loin jusqu'ici, jusqu'à moi, où je restaurais quelque chose de moi-même, sans, toutefois, ne jamais atteindre la plénitude de mon désir.

Mais, la satisfaction était là.

Beaucoup de personnes voyaient dans cette production une certaine aisance facilité d'expression et m'enviaient même.

Pourtant, cette écriture narcissique n'était faite que pour me plaire et allait devenir, dans ma vie d'étudiant, un lourd handicap.

L'écriture instituée, dont je dois être l'auteur, est, pour moi, presque l'antithèse du plaisir.

Elle est une demande qui ne vient pas de moi, d'où émane, de suite, le sentiment d'une contrainte.

Non pas qu'elle soit un arrêt de jouissance... Simplement, il est difficile de passer d'une écriture pulsionnelle à une écriture exigeant un travail important de conceptualisation, voire de théorisation.

L'écriture est castratrice... Y retrouver un peu de ce plaisir perdu, c'est réapprendre à écrire dans le sens du travail bénéfique pour soi, un travail constant entre soi et l'environnement.

La connaissance, le savoir, peuvent, peut-être y répondre...

Il y a, en eux, le reflet d'un esprit qui interroge.

C'est cet état de curiosité qui est, pour moi, à cultiver constamment.

L'écriture, en ce sens, crée un cadre symbolique, car elle pose les limites à l'imaginaire et permet une lecture de sa pensée.

Je ne veux pas dire que l'écriture soit le seul accès à la compréhension d'une chose, à l'humanisation d'une pensée, mais que, dans la symbolique qui lui est propre, elle le permet.

Signifier, écrire, c'est aussi se détacher de la chose dont on parle, de s'en éloigner, peut-être même, de se désaffectiver de cette chose ; c'est avoir un regard autre, prendre en compte la part de l'affectif dans notre compréhension.

Peut-être, peut-on, ici, parler de l'éthique de l'éducateur car l'instituant n'est pas de l'écriture, mais de l'écrivain.

Aujourd'hui, dans le désir de préserver une curiosité la plus permanente dans mon travail d'éducateur, j'ai ouvert un journal de bord.

J'y écris ce qui m'étonne, me dérange, ce qui, en outre, m'enrichit, tend à m'équilibrer, à combler mes lacunes.

C'est peut-être de cette façon que j'arrive à concevoir une place pour l'écriture dans mon travail.

Le journal est un repère, un tiers régulateur qui me fait prendre en compte ma responsabilité, ma place d'auteur et d'acteur dans mon travail quotidien.

Laurent DEFOSSÉ
Educateur en Formation

CASINO RURAL

APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE D'UN JEU CLANDESTIN SUR UN QUARTIER DE GRENOBLE

L'observation que je présente dans ce texte a débuté, à la suite de trois jours de formation espacés chaque fois d'un mois avec un formateur de l'I.R.E.P. (Institut de Recherche en Epidémiologie de la Pharmacodépendance) : le travail de rue vu sous l'angle ethnographique.

Après avoir approché les données historiques et méthodologiques de l'ethnographie, nous avons dégagé un sujet d'observation sur nos propres lieux de travail.

En ce qui me concerne, Educatrice Spécialisée sur le quartier « J » depuis plus de 3 ans, j'ai choisi d'étudier un de ses « phénomènes » : le jeu de dés appelé aussi **la passe** : un certain nombre de jeunes se regroupent dès les beaux jours sur la place centrale du quartier - ou dans les entrées d'immeubles quand il pleut - pour jouer de l'argent aux dés.

Ce sujet recouvre également un questionnement actuel sur les économies ou les fonctionnements parallèles et clandestins des quartiers.

La méthode ethnographique me donnant des éléments théoriques pour mener à bien cette observation, j'ai donc choisi « trois outils » nécessaires au repérage de la situation puis à l'observation en elle-même, c'est-à-dire :

- l'observation périphérique du groupe

N'ayant jamais approché le groupe pendant les temps de jeu car les jeunes ne sont absolument pas disponibles à la discussion à ce moment-là, cette distance m'a paru

la plus appropriée pour regarder sans paraître intrusive, mais aussi pour d'autres raisons : c'est un jeu clandestin, la place de l'éducateur y est donc délicate et je n'ai jamais vu de femmes jouer, ce qui rendait mon approche encore plus difficile.

- Les entretiens non directifs

J'ai pu parler avec les jeunes, joueurs et non joueurs que l'équipe de Prévention connaît bien et qui m'ont donné des informations sans se sentir menacés. Ils nous ont de plus « introduits » dans le groupe.

- Les conversations informelles

D'autres jeunes et moins jeunes du quartier, une fois qu'ils ont su que je m'intéressais au jeu - et cela est allé vite, - sont venus me l'expliquer d'eux-mêmes, ou me dire tout simplement ce que cela représentait pour eux.

Je n'ai pas rencontré de problème dans la collecte des données, en utilisant ces « trois outils ». Les jeunes habitants se sont montrés coopératifs et intéressés par ma recherche. Je leur ai expliqué que la formation en ethnographie me permettait de comprendre mieux ou différemment la réalité et l'ambiance du quartier.

C'est à partir de ce que ces jeunes m'ont apporté et des notes prises durant les mois de Mars et d'Avril 93 que j'ai construit cet article.

PETIT HISTORIQUE DU QUARTIER ... ET DE LA PASSE

Le quartier « J » a été construit dans les années 60 à Grenoble pour accueillir des rapatriés d'Afrique du Nord.

Ce quartier est encadré par deux autres :

- le premier quartier A accueillait et accueille toujours une population à dominante gitan,

- le second, le quartier B était encore à l'époque un quartier résidentiel où les cités n'avaient pas encore été construites.

Les données historiques que l'on m'a données font remonter la pratique de la passe au début des années 70 dans une rue séparant le quartier « J » du quartier B.

A cette époque le jeu se déroulait entre adultes d'origine italienne et gitane, et quelques jeunes seulement venaient parfois s'y inclure. Ils se cachaient pour jouer « et étaient même parfois armés ».

Les rapatriés ne se mêlaient pas à ces jeux.

Les années 75-76 correspondent à un renouvellement de la population du quartier « J » : beaucoup de « pieds noirs » partent s'installer ailleurs et des familles maghrébines les remplacent. Avec ces changements une nouvelle génération des 18-20 ans émerge et P. (35 ans) situe là les premiers jeux de passe sur le quartier J. D'abord dans les caves, puis après leur fermeture pour cause de dégradation, squatt, délinquance sur la place.

« A cette époque, tout le monde brûlait, flambait ». Apparemment, de grosses sommes circulaient, de nombreux jeunes vivaient de larcins et avaient beaucoup d'argent sur eux.

Le jeu semble avoir été plus important alors, non seulement en pratique mais en argent joué.

« Maintenant il n'y a plus l'argent qu'il y avait à l'époque, du coup, ce sont des passes de misérables » dit-il.

LA REGLE DU JEU DE LA PASSE (DITE PASSE ANGLAISE)

- Le jeu se joue avec deux dés de taille normale.

- Il faut avoir de l'argent liquide, « de la fraîche », sur soi pour pouvoir y participer.

- Les joueurs se passent les dés dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

- Le premier qui pose sa mise par terre débutera.

S'il pose par exemple 50 Fr, celui ou ceux qui veulent suivre doivent recouvrir cette première mise en la doublant.

S'il y a un seul joueur en face qui pose 50 Fr on dit qu'il fait banco, mais il peut y en avoir deux qui posent 25 Fr ou 5 qui posent 10 Fr etc.

- Le premier joueur lance les dés. Si les combinaisons 7 ou 11 sor-

tent au premier jet le joueur remporte la mise et peut relancer.

- Si ce sont deux As ou deux Six qui sortent, le joueur perd : il fait « une baraque ». S'il veut rejouer et garder les dés en main il doit poser de nouveau une somme d'argent supérieure ou égale à la première mise s'il veut.

- Si la combinaison est autre que celles déjà citées, le joueur ne gagne ni ne perd. Mais s'il veut gagner. Il doit jeter de nouveau les dés pour retrouver les mêmes chiffres.

- Si les combinaisons 7 ou 11 sortent au 2^e ou 3^e jet, « baraque » ! Le joueur perd quelles que soient les mises qui peuvent aller de 10 Fr à 20.000 Fr et plus.

- La règle de la passe est immuable : « le type qui vient jouer même de l'extérieur du quartier, il la connaît » affirment les jeunes.

- Un autre jeu à trois dés se joue avec d'autres règles : la Barbote.

LES LIEUX DU JEU

Si au « début » comme on l'a déjà vu la passe se jouait dans une rue puis dans les caves, aujourd'hui elle se passe sur la place centrale du quartier ; plutôt dans les coins sablonneux, là où le sol est lisse pour que les dés ne soient pas déviés ou qu'ils fassent des « casés ».

Quand il pleut ou à l'automne le jeu se déroule aussi à l'entrée des « montées » ce qui entraîne par contre plus de protestations de la part des locataires. Les dessous de verrières sont aussi des endroits stratégiques, car certaines passes peuvent durer toute la nuit : « les passes peuvent se jouer de 14 heures à 8 heures du matin. C'est un vice ».

M. (35 ans) grand joueur dit même que c'est un « casino rural ».

Cet été le jeu s'est déplacé la nuit dans un local associatif rebaptisé « Bouclard » pour l'occasion. Les dés étaient lancés sur le billard. Mais très vite dans ce lieu fermé, des problèmes d'alcool et de deal

sont venus se greffer, ce qui a provoqué sa fermeture.

Ces jeux de dés se passent à d'autres endroits de Grenoble, en ville, sur le quartier A et sur un autre quartier T. Mais les passes restent cachées, clandestines, de grosses sommes s'y jouent et d'après les jeunes de T, le jeu est plus lié à la grande délinquance (drogues, casses...)

LES JOUEURS

Certains jeunes disent avoir commencé à l'âge de 10 ans dans les caves, avec des pièces de 20 centimes. Mais « c'est un jeu d'homme » et aucune femme qu'elle soit jeune ou vieille n'entre dans le cercle : « elle le pourrait, mais c'est mal vu ».

« Les rouleurs sont des gens qui ne travaillent pas, mais aussi qui travaillent, des adultes, des jeunes, des grands-pères ».

Et c'est vrai que lorsqu'on observe le groupe, surtout les samedis après-midi où le cercle est plus important qu'en semaine, on voit qu'il rassemble plusieurs générations, mais aussi plusieurs origines : gitans, français, maghrébins, italiens, portugais de plusieurs quartiers. Tous jouent ensemble. Le jeu et l'argent les rassemblent mieux que rien ni personne ne pourrait le faire.

En semaine, du moins dans la journée, le groupe est plus restreint, composé surtout des 17/20 ans désœuvrés que nous connaissons mieux.

Il y a plusieurs catégories de joueurs :

* les occasionnels, ceux qui savent et peuvent s'arrêter de jouer avant de trop perdre ou quand ils ont gagné.

* les spectateurs qui parient sur ceux qui jouent à l'intérieur du cercle.

* les spectateurs qui regardent, connaissent bien la règle mais ne jouent pas.

* et puis les accros : ceux qui disent « il n'y a pas d'arrêt parce que c'est le vice ».

Leur nombre est variable. Le jeu peut commencer avec trois joueurs

et finir avec plus d'une vingtaine de personnes en rond autour de ceux qui roulent.

La durée du jeu est aussi variable : les après-midi de semaine, les passes sont rapides, elles se forment et se dispersent, le samedi par contre, elles rassemblent beaucoup de monde et comme on l'a vu peuvent durer plusieurs heures.

L'ARGENT

Il est ce autour de quoi tout tourne. Ce qu'on en dit est éloquent :

- « la passe c'est un jeu d'argent »

- « il n'y a jamais de problème parce qu'il y a de bonnes règles : ou tu as de l'argent ou tu n'en as pas » et effectivement pour jouer il faut que chacun ait de l'argent liquide en poche, et le pose par terre quand son tour est venu.

- « La passe ce n'est pas un loisir ; les gens, ils se déchirent pour gratter de l'argent ».

Mais tous s'accordent à dire qu'ils gagnent rarement quand ils font le compte de ce qu'ils perdent (mais c'est comme dans tous les jeux d'argent !). C'est une drogue, on est hypnotisé par l'argent.

J'ai pu observer le début d'une passe, jouée avec des pièces de 10 Fr et dans le même temps un joueur se détourner du groupe pour compter une liasse de billets.

L'argent circule même si les jeunes disent qu'aujourd'hui à « J » ce sont des passes de clochard.

M. a 35 ans, il appelle la passe « la flambe ». Sa perte maximum a été de 7.000 Fr, deux salaires d'un coup.

« J'étais énervé, mais le lendemain c'était fini, par contre j'ai tenu ma parole et je me suis arrêté de jouer un an et demi ».

« S'il y a du fric, c'est toujours réglo : c'est le jeu qui est respecté pas l'homme en face ». Par contre « je ne jouerai jamais de l'argent contre quelqu'un que je respecte et que j'aime bien ».

L'argent a des origines diverses, lui aussi ; salaires pensions, retraites, mais aussi vols et trafics divers.

Mais la passe ne semble pas être alimentée uniquement par de l'ar-

gent louche. Elle n'est pas en connection directe avec les « marchés à gauche » du quartier, les joueurs étant véritablement mélangés.

Même si le jeu se déroule au vu et au su de tout le monde, un jeune m'a bien rappelé que c'était un jeu clandestin : « Les inspecteurs ils s'en foutent : « Attendez qu'on ait le dos tourné » disent-ils. Mais les kékis eux ne s'en foutent pas ». Dans ce cas l'argent disparaît dans les poches et le groupe se disperse.

LA SUPERSTITION

La superstition est très présente dans le jeu et fait se « chicaner » les joueurs entre eux. « Tais toi, tu me portes guigne ». Certaines personnes sont connues comme le ou les « guignards » du quartier, quel que soit ce qu'ils jouent, ils perdent.

D'autres sont les « sapins », ceux qui, parce qu'ils se trouvent derrière un joueur qui perd sont chargés de tous les pouvoirs maléfiques dont celui de faire perdre.

« On peut aussi s'aider pour gagner en jetant les dés en direction d'un perdant ».

Ce jeu disent-ils n'est pourtant pas que du hasard. « Il faut connaître le vice, le hasard il fait tourner les dés mais il faut savoir aussi où les placer ! »

PETIT LEXIQUE

Barboute : jeu de 3 dés

Baraque : perdre en tirant les mauvais numéros

Bobs (ou bobbio) : les dés

Bouclar : Petit « bouiboui », salle où l'on peut jouer

Banco : la mise est couverte par un seul joueur

Cavale : dés truqués

Chicaner : Pendant le jeu les jeunes discutent et se disputent sur tout

Flambe : (la) : Nom du jeu de dé décrit

Fraîche (la) : Argent liquide

Guignard : celui qui n'a pas de chance au jeu

Marché à gauche : Vente sur le quartier d'objets volés

Passe (la) : autre nom pour le Jeu

Passe de clochard : ou de misérable, se dit quand la mise est faible

Rouler : autre nom pour jouer à la passe

Rouleur : joueur de dés à la passe

Sapin : nom donné par les joueurs suspertitieux à quelqu'un qui porte la guigne

PISTES DE REFLEXIONS

Sur le quartier « J », existent, comme sur tant d'autres, des activités clandestines : drogues, marchés à gauche (vêtements, autoradios ...) vols de voitures etc. L'équipe d'éducateurs connaît leur existence, les cotoie plus ou moins dans son travail de rue, en parle, avec les jeunes et les adultes.

La question qui se pose pour notre profession aujourd'hui est de savoir se situer tant physiquement que dans le discours face à ces phénomènes que l'on ne peut ignorer mais dans lesquels on ne doit pas se laisser absorber non plus.

Le Jeu de dés à « J », me semblait être une de ces activités.

La passe est une originalité du paysage de ce quartier où nous intervenons, mais face à ces regroupements de jeunes, nous nous trouvons démunis, nous ne savons quelle attitude adopter, et de fait, nous les évitons.

Ce travail m'a permis de repositionner ce Jeu parmi l'ensemble des pratiques clandestines qui traversent la vie du quartier : ni loisir innocent, ni réseau destructurant pour les Jeunes (à l'image de celui de la drogue).

Maintenant la passe m'apparaît toujours, bien entendu, comme une pratique illicite, mais aussi comme un **mixage positif inter-générationnel et culturel**, aspect fédératif du Jeu qui peut étonner.

De plus, ses racines ancrées dans l'histoire de la cité sont peut-être le garant pour que ce Jeu reste une pratique à « moindre risque ». Le rôle primordial de l'argent le lais-

sera toujours à la limite et même en connection avec les autres circuits financiers illicites, dont on peut redouter la main-mise.

Toutefois, la facilité avec laquelle les jeunes m'ont donné des informations (et même invité à jouer) montre qu'actuellement la passe n'a pas dérivé dans une totale clandestinité délinquante. On peut se poser la question d'une « marginalité intégrée au quartier ? »

Après cette approche ethnographique concentrée sur quelques mois, peut-on déjà dégager des propositions d'actions, telles que cette formation « Recherche - Action » le proposait ?

Je me suis rendue compte au cours de ce travail, de quelle manière une observation systématique (prise de notes, entretiens ...) sur une réalité connue devenue sujet choisi peut :

- amener plus de communication avec les jeunes et une meilleure compréhension des modes de fonctionnement d'un quartier.

- éclairer une partie de la vie quotidienne des jeunes qui restait dans l'ombre pour les éducateurs.

- soulever des questions qui nous restent à approfondir :

comment concilier ce que l'on sait aujourd'hui des sommes jouées, avec les propositions de chantiers éducatifs à 25 Fr de l'heure, que nous leur faisons, question liée à la valeur de l'argent

Comment utiliser, dans ce quartier où existe un tel antagonisme entre gitans et maghrébins, cette possibilité à se rassembler autour du Jeu (dans le sens large du terme), toutes ethnies et générations confondues ?

Je pense en conclusion que le terme de « Casino Rural » rapporté par un jeune et qui m'a servi de titre, traduit bien à sa façon que la passe est une pratique de rue, avec ses lois et ses contradictions, ses habitudes et ses risques, et qu'en cela, elle est une pratique vivante.

Hélène COIFFET

Educatrice Spécialisée (Service de P.S. du Co.D.A.S.E.)

UNIVERSITE PARIS VII

Département de Formation Permanente

Deux Stages de 40 heures :

ECRITURE ET LECTURE A L'ADOLESCENCE

(à partir du 29 Janvier 1994)

DEPLOYER L'ECRITURE

(à partir de Mars 1994)

Renseignements :

Département de Formation Permanente

Université PARIS VII

13, Rue Santeuil - 75005 PARIS

Tél. 45.87.41.13 - Répondeur : 45.87.42.45

INSTITUT DES PRATIQUES SOCIALES

85 bis Route de Grigny-91 130 Ris Orangis

Tél : 69.06.10.11



ENFANCE ET FAMILLE

L'enfant de 0 à 3 ans

3 au 7 janvier 1994

Espaces de jeux, espaces pour le jeu

19 au 21 janvier 1994

PRATIQUES SOCIALES

Insertion socio-relationnelle et exclusions sociales

10 au 13 janvier 1994

L'interculturalité : un projet, une réflexion, une expérimentation

24 au 26 janvier 1994

Migrations : de l'intégration au phénomène du bouc-émissaire

31 janvier au 2 février 1994

OPTIMISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Bilan de carrière et projet professionnel

17 au 21 janvier 1994

La pratique du management des organisations
sanitaires et sociales : diriger autrement

24 au 28 janvier 1994

Programme des formations 94 sur demande

LA RÉDUCTION DES RISQUES : UNE HISTOIRE DIFFICILE

Dans un précédent numéro⁽¹⁾, G CHARPY et moi-même avons présenté une notion encore trop méconnue (tout au moins dans l'hexagone) à cette période : les stratégies de réduction des risques.

Pour mémoire, je rappellerai que cette logique d'intervention socio-sanitaire repose sur une considération, peut-être insatisfaisante, mais difficilement contestable (tout au moins pour qui sait s'extraire, ne serait-ce que l'espace d'un moment, de conceptions dogmatiques) : un certain nombre d'usagers de drogues estiment qu'il leur est nécessaire de consommer un ou des produits stupéfiants, et ce durant une période variable. Les constructivistes considéreraient qu'il s'agit-là de leur définition de la situation

. Définition de la situation tout aussi respectable et légitime que d'autres.

En France, les intervenants en toxicomanie (quelque soit leur professionnalité) ont longtemps ignoré cette réalité et se sont limités à soutenir les démarches de sortie de la toxicomanie. M CHAMI (1986), qui n'a jamais été contestée à ce propos, précise : « Ces mesures (c'est-à-dire l'ensemble de initiatives thérapeutiques existantes au moment de la rédaction de l'ouvrage) ont pour objectif d'aider les toxicomanes qui veulent décrocher et se protéger contre le risque d'une rechute (p 102). Hors du sevrage donc, ou tout au moins de son intention,

point de salut dans la chaîne thérapeutique française.

Jusqu'à la fin des années 1980, l'idéologie du « traitement de la toxicomanie » est restée prévalente dans le petit monde des pseudo-thérapeutes, et par diffusion dans l'opinion publique. L'échec tendanciel de cette politique, ainsi que la pandémie de SIDA ont amené certains à s'intéresser aux pratiques de nos voisins européens, notamment les Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

De longue date, et bien avant l'apparition du SIDA, ces derniers avaient élaboré et développé, certes diverses formes « d'aide à la sortie », mais aussi une autre stratégie, « visant à minimiser les effets négatifs liés à la consommation des drogues » (A. MINO, 1992). C'est au titre de ces stratégies « d'accompagnement » que se sont multipliées une pluralité d'initiatives, et notamment :

- Les programmes d'échange (ou de remise) de seringues
- Les programmes de prescription de stupéfiants, dans une logique ou non de substitution. En France, nous avons tendance à considérer que la prescription de stupéfiants se réduit à la substitution (ex : la méthadone). Il est à rappeler qu'en Grande-Bretagne, en particulier,

bon nombre de médecins prescrivent de l'héroïne aux usagers d'héroïne. Par ailleurs, et depuis peu, la Confédération Helvétique a retenu cette possibilité en mettant en place un programme de remise d'héroïne, de 250 places

En Europe du Nord, plus particulièrement, la réduction de risques s'est mise en place sur un mode communautaire : les groupes d'usagers (qu'ils s'agissent de groupes de shelf help anglo-saxon ou des junkies bonden hollandais) ont incité à son développement, et participé à son élaboration ainsi qu'à sa réalisation. La mobilisation et l'activité des usagers de drogues contredit totalement l'idée, largement répandue dans nos contrées, que le toxicomane est un inconséquent majeur uniquement préoccupé par sa dose. Qu'il n'en déplaise aux promoteurs de cette représentation, l'usager de drogues est tout aussi responsable que quiconque dans ce monde.

Cette politique a eu pour effet :

- D'une part, de réduire, de manière significative, les problèmes de santé des usagers de drogues bénéficiant de ces mesures. Le taux très faible (moins de 2%) de séropositifs et de malades du SIDA parmi les toxicomanes de Liverpool est illustratif.

- D'autre part, d'influencer favorablement les trajectoires sociales de ces derniers.

Ces résultats peuvent paraître décevants. Ils sont cependant non négligeables en pleine pandémie de SIDA, et par ailleurs lorsque que l'on connaît quelque peu les situations sociales éminemment problématiques auxquelles sont confrontés bon nombre d'usagers de drogues.

Bien entendu, mais telle n'est pas leur vocation, il ne résolvent pas le problème (pour peu que cela en soit un) de la dépendance au produit. On peut cependant imaginer que la sortie de la toxicomanie se déroulera d'autant plus aisément que «le sortant» est en bonne santé et insérer socialement.

En France, l'implantation de cette logique, et qui plus est sa mise en oeuvre n'a pas été sans poser problème. Il a fallu attendre 1987 pour que la première mesure significative soit adoptée : la mise en vente libre des seringues. Il est à rappeler que, lors des débats préalables à la prise de décision, des pseudo-experts en toxicomanie considéraient que cette initiative n'aurait pour seul effet que d'inciter à l'usage de drogue. C. MARTET (1993) précise à ce propos : « En 1985, quand des voix se sont fait entendre pour réclamer l'abandon de la prohibition sur les seringues, les intervenants en toxicomanie s'étaient montrés hostiles à toute idée de libéralisation de la vente des seringues, sous prétexte qu'on fournirait aux toxicomanes les outils de leur toxicomanie ! Un médecin, le docteur Jean-Michel ROYER, n'hésitait pas à écrire dans Libération : «A quand les tire-bouchons en vente libre pour éviter que les alcooliques n'attrapent le tétanos à force de se blesser les mains en ouvrant les bouteilles avec des vieux canifs rouillés» (p. 125)

Les travaux de l'IREP (1992) montreront les effets bénéfiques de cette disposition : Plutôt que d'inciter à la toxicomanie, cette der-

nière a permis aux usagers de drogues que de modifier leurs conduites, et ce dans un laps de temps relativement court - » les toxicomanes apparaissent comme un groupe à risque tout à fait remarquable quant à la rapidité des changements de comportements visant à réduire les risques de contamination, tout au moins pour ce qui concerne la voie sanguine » (P 68 IREP 1992) -

Ultérieurement, et avec une extrême prudence (voire réserve) les pouvoirs publics soutiendront l'ouverture des trois premiers programmes d'échange de seringues, considérés comme expérimentaux (Marseille, Paris, Seine-Saint-Denis). D'autre part, financées par l'AFLS, quelques initiatives éparées, s'inspirant de la réduction de risques, se développeront, principalement dans la région parisienne. A titre d'exemple, nous pouvons retenir notamment :

- L'initiative Stéribox, consistant à la mise en vente d'un kit (comportant 2 seringues, un préservatif, un tampon alcoolisé, ainsi qu'une brochure d'information),

- Une recherche-action, menée par l'IREP dans le nord parisien, utilisant des fioles d'eau de javel comme support à la communication mais aussi comme moyen de prévention des maladies liées à l'injection intraveineuse de drogues.

- La création officielle du premier groupe d'auto-support français : ASUD. G. CHARPY (1992) précisait que la « première raison d'être du groupe ASUD est d'être un agent de prévention. Non pas de la drogue ou de la toxicomanie, mais de tous les facteurs sanitaires aussi bien que sociaux de mortalité et de morbidité chez les usagers de drogues ». Malgré toutes les difficultés, voire l'hostilité de certains, ASUD a réussi à publier 4 numéros d'un journal d'information et de prévention, apprécié par la communauté des usagers de drogues. Depuis peu, il est à signaler la création de deux nouveaux groupes

d'auto-support (l'un à Montpellier, l'autre à Metz)

Selon A. COPPEL (1993), la difficile implantation de la notion de réduction de risques est liée à une conjugaison de facteurs multiples :

- En premier lieu, le manque d'information portant sur les expériences étrangères : « Ni la grande presse, ni la presse spécialisée n'ont fait état dans ces comptes-rendus des différentes conférences internationales sur le SIDA, des travaux portant sur les toxicomanes, recherches, expérimentations sociales, changements de politiques. Zurich, Liverpool ont bien fait l'objet de quelques reportages, mais personne ne semblait informé des politiques de santé publique adoptées en Grande Bretagne ou en Suisse » (A. COPPEL, 1993)

- En second lieu, la frilosité des socialistes à propos de ces questions : « Soupçonnés de défaitisme dans la lutte contre la drogue, les socialistes français se sont préoccupés d'abord de rassurer l'opinion. L'ampleur de l'épidémie de toxicomanie et SIDA est ainsi devenue le sujet tabou par excellence. » (A. COPPEL, 1993)

- Enfin, les cloisonnement des responsabilités entre les collectivités locales et l'Etat, mais aussi au sein de ce dernier. A l'étranger, de nombreuses expérimentations sociales dans le domaine de la toxicomanie ont été impulsées par des municipalités confrontées, avec acuité, à ces questions. En France, et depuis les lois de décentralisation, la toxicomanie est de la compétence de l'Etat, organisation centralisatrice empêchant l'initiative locale. Au sein de l'appareil d'Etat, « SIDA et toxicomanie sont institutionnellement différenciés » (A. COPPEL, 1993), configuration qui a limité la réflexion et l'action à l'interface de ces deux questions.

Ces différents éléments ont certainement eu une incidence sur le cours des événements, cependant ils ne déresponsabilisent pas pour autant les pseudo-experts en toxicomanie qui ont été, et restent, pour un bon nombre, attachés à une

définition restrictive de l'intervention socio-sanitaire en ce domaine : L'aide à la sortie de la toxicomanie. Un récent article (l'Événement du Jeudi du 23 septembre 93) relatant les difficiles relations entre l'équipe d'un bus d'échange de seringues (BIPS, animé par l'association AIDES) et le centre spécialisé en toxicomanie est révélateur. M Szac-Jacquel (auteur de l'article) remarque : « Car les vrais opposants au Bips, ceux qui se font le plus tirer l'oreille, ceux que le Bips dérange vraiment, ce sont eux (c'est à dire les intervenants en toxicomanie). Affirmation que ne contredisent pas les propos de l'assistante sociale du centre en question : » Ici notre démarche vise à sortir les toxicomanes de ce cercle vicieux. Alors leur proposer des aiguilles, c'est incitatif pour eux, ça les pousse à se droguer. Moi, ça me met mal à l'aise... »

Il faudra attendre l'année 1992 pour que les pouvoirs publics légitiment et incitent ouvertement à la mise en place d'une politique de prévention secondaire. En effet, cette année fut marquée par deux événements importants :

- Tout d'abord, la publication d'une circulaire (Mai 1992, émanant de la DGS) autorisant l'extension du nombre des programmes de seringues. Malheureusement, cette première initiative n'aura pas d'effets immédiats, puisqu'il faudra attendre près d'un an pour voir se mettre en place de nouvelles actions en ce domaine.

- Ensuite, la prise de position du Ministre de la Santé en place (B. KOUCHNER). A l'issue d'un très vif débat, qui se déroula durant le second semestre 1992, opposant les intervenants en toxicomanie « orthodoxes » (tel F CURTET) et les promoteurs de la réduction de risques (pour plus de détail cf les nombreux articles parus dans la presse entre septembre et décembre 1992), le Ministère trancha, courant décembre, en faveur des seconds, et annonça sa ferme in-

tention de développer des programmes de substitution. Il est vrai qu'en ce domaine, nous nous trouvons dans une situation tout à fait surprenante : Seuls, 3 programmes de méthadone (offrant 52 places), expérimentaux depuis près de vingt et implantés dans Paris, fonctionnaient dans la plus grande discrétion.

Cette orientation sera contrariée, presque immédiatement, par le plan anti-drogue de son collègue de l'Intérieur, qui préconisait, période pré-électorale oblige, un renforcement de la répression, et émettait bon nombre de réserves à propos des options retenues par le Ministère de la Santé. Dans ce contexte difficile, et certainement par manque de volonté réelle, le Ministre de la Santé ne concrétisa pas ses projets avant son départ, contrairement aux engagements qu'il avait pris lors d'un colloque organisé par ses services (Colloque tri-ville, janvier 1993).

L'arrivée du nouveau Gouvernement a quelque peu perturbé la dynamique qui s'était engagée. C'est en effet avec beaucoup de prudence que les nouveaux ministres concernés ont abordé ce dossier. Craignant que les orientations retenues ne soient reconsidérées, et face à l'urgence de la situation, les promoteurs les plus engagés de la réduction de risques ont pris l'initiative de se constituer en groupe de pression : Ainsi, naquit « Limiter la Casse ». Ce regroupement (qui devint bientôt une association pour des raisons d'ordre tactique) d'individus et d'associations s'est, dès sa création, donné pour objectif que de promouvoir une réelle politique de réduction de risques, associant les usagers de drogues et les professionnels concernés.

Nul ne sait si « Limiter la Casse » a eu une quelconque influence sur les options gouvernementales, cependant il est à constater que celles-ci ont évolué, en partie, dans le sens attendu par ce groupe : Alors

que dans un premier temps, le Ministre de la Santé avait envisagé des mesures fortes classiques (développement des mesures d'insertion thérapeutiques, augmentation du nombre de lits d'hospitalisation et des places en post-cure), récemment ont été annoncées des dispositions un peu plus audacieuses et, en particulier :

- La création, pour 1994, de plus de 800 places en programme méthadone. Ce qui devrait porter la capacité de prise en charge à environ 1000 places. Par ailleurs, il est envisagé d'assouplir les conditions d'accès ainsi que le protocole thérapeutique, extrêmement rigide jusqu'ici.

- La diversification de propositions de substitution : la prescription de buprénorphine (plus connu sous son nom commercial, le Temgésic) devrait, elle aussi, se développer. Rappelons ici, que cette pratique de substitution s'est mise en place à l'initiative de médecins généralistes qui, de manière courageuse, se sont engagés dans le soin auprès de toxicomanes, sans aucun soutien extérieur. Cette démarche volontaire leur a valu, entre autre, de sérieux ennuis avec le Conseil de l'Ordre, qui tolérât mal que des médecins de ville prescrivent des produits de substitution, tel le fameux Temgésic.

- Le doublement du nombre de programmes d'échange de seringues (de 13 en 1993, il est prévu de passer à plus de 25 en 1994),

- Enfin, l'ouverture de lieux, que le Ministère appelle « dispensaire de vie ». Structure à basse exigence (c'est à dire n'exigeant pas que les usagers s'engagent dans une dynamique de sevrage), destinée aux usagers de drogues « en galère », proposant non seulement un accueil convivial, mais aussi diverses prestations de services. « La boutique » (créée depuis juillet de cette année, dans le nord-est de la capitale) est un exemple de ce que peut-être un « dispensaire de vie » : Ouvert de 13 à 20 heures, cette

structure propose un accueil chaleureux, la possibilité de prendre une douche et de laver son linge gratuitement. Depuis son ouverture, ce lieu est fréquenté, de manière assidue, par nombre d'usagers de drogue marginalisés. Comparativement aux décisions des précédents gouvernements, les mesures annoncées sont audacieuses (comme nous l'avons vu précédemment, jamais l'intention de développer une politique de réduction des risques n'avait été annoncée de manière aussi explicite et avec une telle ampleur par les pouvoirs publics), cependant, et dans l'absolu, il faut bien admettre que ces dernières paraissent insuffisantes et encore trop timides au regard des besoins pressentis. Il est évident que, dans un pays qui compte environs 75.000 usagers de drogues par voie intraveineuse, les moyens retenus ne permettront pas la mise en place d'un dispositif efficace.

Pour ne prendre que l'exemple des programmes de substitution, les promoteurs de la réduction des risques estiment qu'il y a urgence à proposer, à court terme, au moins 10.000 places. D'autre part, mais cela n'a rien d'étonnant à l'issue de

près d'un siècle de prohibition exacerbée, on peut constater que le lock-out persiste sur tout ce qui a trait à la prescription non substitutive (c'est à dire, entre autre la remise d'héroïne comme cela se pratique tant en Grande-Bretagne, qu'en Suisse)

Par ailleurs, il est à remarquer qu'à aucun moment n'est fait mention d'un quelconque soutien aux groupes d'auto-soutien d'usager de drogues. Visiblement, le Ministère n'a pas retenu, en ce domaine, l'option communautaire expérimentée dans plusieurs pays européens, et préconisée par «*Limiter la Casse*».

Enfin, et alors qu'existe une instance chargée de coordonner les actions en matière de drogue et toxicomanie (LADGLDT), rien n'est précisé quant à l'attitude future des forces de police. Si le Ministère de la Santé semble convaincu du bien fondé des mesures d'accompagnement de la toxicomanie, en revanche et jusqu'à présent, son homologue de l'Intérieur paraît vouloir persévérer dans une logique éminemment répressive ce qui, d'ores et déjà, pose de sérieux problèmes : il est en effet contradictoire d'une part de proposer un

soutien aux usagers de drogues, non disposés au sevrage et, d'autre part, de continuer à les réprimer. Les expériences (tant européennes que nationales) confirment que la tolérance policière constitue un des éléments importants d'une politique de réduction de risques. Faute de quoi, les efforts déployés dans le domaine socio-sanitaire restent vains ou, tout au moins, d'une efficacité réduite.

Dans un récent article, P.ROY (le quotidien du médecin du 9/11/1993) concluait «*Limiter la casse.....* : telle pourrait être, aussi, la définition de la politique choisie par le gouvernement ». Cette conclusion paraît quelque peu optimiste : En effet, bien que l'idée de réduction des risques soit, aujourd'hui, en grande partie admise, il reste maintenant à obtenir les moyens nécessaires pour qu'elle puisse se mettre en oeuvre, de manière décente et efficace, là où cela s'avère nécessaire.

Jean-Jacques Deluchey

¹ Cf PEPS, numéro 40, juillet 1992



CHAMI (M.) : L'intervention sociale en toxicomanie, Edition ESF, Paris, 1986

CHARPY (G.) : ASUD : Groupe d'auto-soutien, PEPS, n°40, juillet 1992

COPPEL. (A.) : La réduction des risques en France, A paraître

IREP: La transmission du VIH chez les toxicomanes . Rapport présenté par R.Ingold et Coll., Mars 1992, Renéoté

MARTET (C.) : Les combattants du Sida, Edition Flammarion, Paris, 1993

MINO (A.) : De la réduction des risques., Le journal du SIDA, n° 45, décembre 1992

SZAC-JAQUELIN (M.) : Grenoble: la bataille du bus aux seringues, L'événement du Jeudi, jeudi 23 septembre 1993

ETHNOGRAPHIE ET RECHERCHE ACTION CHEZ LES CONSOMMATEURS DE DROGUES

L'approche ethnographique de la toxicodépendance s'effectue essentiellement dans la rue, où l'ethnographe se mêle aux consommateurs de drogue en tant qu'observateur participant, selon des modalités qui changent en fonction des situations étudiées. Elle sera illustrée ici par quelques exemples récents.

La recherche action appliquée à la même population est une démarche plus récente. On en donnera une idée par la présentation de deux recherches de ce type, menées à Paris, comme les précédentes, par l'Institut de Recherche en Epidémiologie de la Pharmacodépendance (IREP).

I. ETHNOGRAPHIE

A. DE L'ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE À L'ETHNOGRAPHIE URBAINE

La démarche dite ethnographique a été d'abord appliquée par des anthropologues à des cultures dites traditionnelles. Un exemple très souvent cité est celui de B. Malinowski qui passa quatre ans (1914-1918) chez les Trobriandais du Pacifique à étudier leurs "mœurs et coutumes". Il publiait en 1922 sous le titre: *Les argonautes du Pacifique occidental* (titre de la traduction française) les premiers résultats de ces travaux avec une introduction dans laquelle il évo-

quait sa méthodologie, qu'on désignera plus tard en termes d'observation participante. C'est une méthode qui consiste à vivre longtemps dans une population qu'on étudie; pendant ce séjour, des données diverses sont enregistrées à l'occasion de conversations quotidiennes et d'entretiens plus systématiques ainsi que de la participation à des rituels, des événements divers, des activités quotidiennes, etc.

Un peu plus tard, la démarche ethnographique a été appliquée aux sociétés modernes et urbaines. C'est l'Ecole sociologique de Chicago, fondée à la fin du siècle dernier, qui a fondé cette démarche. On dit souvent qu'elle trouverait sa première expression dans l'ouvrage célèbre, et volumineux, que W.I. Thomas et F. Znaniecki consacraient, en 1918, au *Paysan polonais* immigré aux USA. Cet ouvrage met en oeuvre tout un ensemble de techniques comme les récits de vie, qui ont la préférence visible des deux auteurs, les lettres et autres documents personnels, les statistiques

descriptives, les journaux locaux des associations d'immigrés, les dossiers des tribunaux et des travailleurs sociaux, etc.

Cependant, la tradition ethnographique de Chicago sera véritablement fondée par une seconde génération de chercheurs étudiants en maîtrise et en doctorat au département de sociologie et anthropologie dont les travaux sont publiés par l'université. Le premier d'entre eux paraît en 1923 sous le titre: *Le hobo: sociologie des sans-abri* (c'est le titre de la traduction française qui paraît seulement en 1993). Son auteur, Nels Anderson, est un fils de hobo d'origine suédoise et il a été lui-même hobo-travailleur migrant - avant de commencer tardivement des études secondaires, puis supérieures. Son mémoire de maîtrise sur la vie des hobos fût immédiatement remarqué par ses professeurs - R. Park et R. G. Burgess - et ils décidèrent de le publier comme une sorte de nouveau manifeste. On peut considérer cet ouvrage, à ce titre, comme l'équivalent de celui de Malinowski. Ces deux ouvrages,

d'ailleurs, paraissent dans le même temps: les *Argonautes du Pacifique occidental* en 1922; le *hobo* en 1923.

Toutefois, alors même que cette étude d'Anderson a été menée du dedans, par un hobo, il ne s'agit pas à proprement parler, selon son auteur, d'observation participante. Il le déclarait en effet dans un texte autobiographique publié en 1961 à l'occasion de la réédition de son livre:

"En 1923, nous n'avions jamais entendu l'expression même d'"observation participante", même si à Chicago ce type de recherche devenait à la mode. Si j'ai fidèlement suivi cette méthode tout au long de mon travail, ce n'est pas au sens où l'on entend ordinairement cette expression. Je ne suis pas descendu dans la fosse pour y jouer un rôle puis en remonter en ayant bien soin de broser la poussière. J'étais alors en train de sortir du monde des hobos. Pour utiliser une expression hobo, préparer ce livre fut un mode de "débrouille", une façon de gagner ma vie au moment où je faisais ma sortie. Le rôle m'était familier avant que commence la recherche. C'était dans le royaume de la sociologie et de la vie universitaire que j'embauchais un nouveau rôle".

Si l'on suit Anderson, on ne peut donc pas parler, comme on le fait parfois aujourd'hui, d'observation participante menée de l'intérieur ou, comme disent Adler et Adler (1987) "par opportunité", parce que l'occasion en est offerte. Il faudra trouver un autre terme pour qualifier cette observation - dite participante par les Adler - interne. On conviendra en tout cas que c'est une démarche ethnographique, comme le souligne dans la *Postface* de l'édition française Olivier Schwartz lorsqu'il écrit: "La qualité ethnographique peut s'appliquer à tout type d'enquête qui repose sur une insertion personnelle et de longue durée du sociologue dans le groupe qu'il étudie".

Voyons maintenant comment certaines recherches récentes, menées à Paris, peuvent elles aussi illustrer cette même démarche ethnographique.

B. APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE DES CONSOmmATEURS DE DROGUES

On donnera quelques exemples de cette approche telle que la pratiquent, à Paris, les chercheurs de l'IREP (Institut de Recherches en Épidémiologie de la Pharmacodépendance).

1. Une recherche concernant les consommateurs d'héroïne par voie intra-veineuse

a) Méthodologie

Une recherche concernant les consommateurs d'héroïne a été menée en 1987-88 au niveau de la rue. Ces consommateurs étaient rencontrés sur les lieux mêmes de leurs activités (achat et consommation de la drogue) par des chercheurs qui, à la différence d'Anderson, l'ex- hobo de Chicago, n'étaient pas membres actifs de la société étudiée des consommateurs de drogues.

Il est nécessaire, pour effectuer un tel travail, de se familiariser, dans un premier temps, avec le site et de se faire connaître en tant que chercheurs, de décliner son identité et de dire la raison de sa présence sur les lieux.

Anderson l'ex-hobo ne disait pas, lui, qu'il enquêtait. Il était un "observateur masqué" qui, vivant dans un hôtel meublé du quartier hobo, tout en menant en quelque sorte une vie de hobo résident, préparait son mémoire mais sans révéler son activité de recherche aux gens qui l'entouraient. Il n'avait pas besoin de se faire accepter dans ce milieu puisqu'il était déjà de ce milieu. Par contre, l'observateur participant, qui vient de l'extérieur - comme le chercheur de l'IREP - doit d'abord négocier son "entrée sur le terrain", se faire accepter et entretenir en permanence cette autorisation d'accès au terrain.

Ce chercheur va ensuite suivre le cheminement des consommateurs de drogue dans leur vie quotidienne, voir comment ils développent leurs stratégies, comment ils trouvent l'argent nécessaire, puis le dealer, puis établir ce qu'ils vont faire ensuite: acheter une seringue

chez le pharmacien, le citron chez l'épicier, trouver une cuillère, de l'eau et un lieu pour consommer.

b) résultats

Cette recherche, commandée en 1987, par le Ministère de la Santé, visait à évaluer, à la suite de la mise en vente libre des seringues dans les pharmacies, comment les consommateurs par voie intra-veineuse réagissaient à cette nouvelle possibilité légalisée.

L'enquête a démontré que les consommateurs de drogue étaient capables de s'adapter rapidement à des décisions les concernant, en l'occurrence en changeant de comportement et en adoptant des attitudes allant dans le sens de la "réduction de risques" (problème de la transmission des maladies passant par le sang, notamment le sida et les hépatites).

Avant 1987, ils partageaient leurs seringues. Avec les nouvelles dispositions, ils ont en majorité abandonné ces pratiques à risques.

Cette mesure provisoire a été rendue définitive après cette évaluation.

2. Les zonards des Halles, consommateurs de médicaments et d'alcool

a) Méthodologie

Aux Halles, il s'agit de s'asseoir parmi les consommateurs et de décrire ce qui se passe.

Leur mode de vie est totalement différent des précédents. Ils partagent tout, la nourriture, les cachets; la plupart sont dans l'abri (certains ont vécu durant des années dans le forum des halles, les issues de secours notamment).

Ils se distinguent des clochards qui boivent du "rouge" (alors que ces jeunes boivent du blanc mélangé à du coka et appelé le "blanc-cok") et autres marginaux qui sont aussi dans le forum (zoulous et autres bandes de jeunes).

Ici, il n'est pas possible de faire des entretiens. L'ethnologue doit donc s'adapter et adapter ses outils ethnographiques à la situation considérée. Mais la *négociation d'entrée au terrain*, première étape de toute enquête ethnographique,

reste nécessaire, avec des modalités différentes.

Il s'agit de se mêler au groupe, d'adopter un "look" convenable (jeans, etc), attendre qu'on vous pose des questions et se faire connaître progressivement sans être obligé de consommer pour "se socialiser au milieu", pour parler comme les sociologues, et enquêter. La notion d'observation participante ne signifie pas que l'on doit participer à la consommation de drogues, mais seulement que l'on "participe" à la vie quotidienne des consommateurs. Il s'agit d'être avec le groupe: certains boivent, d'autres mangent des pizzas, d'autres parlent et on peut faire de même, ou non.

Ici, la méthodologie ne consiste donc plus à suivre le toxicomane dans son itinéraire quotidien.

b) description de cette population étudiée aux Halles

Il s'agit ici de populations plus sédentaires que celle des héroïnomanes, formée de consommateurs, généralement jeunes, de médicaments et d'alcool qui restent assis là où ils sont et vivent en "tribus", par petits groupes plus ou moins stables (alors que l'héroïnomane bouge beaucoup, est plutôt solitaire à moins de faire tandem, ou "couple de galère", comme ils disent eux-mêmes, avec un autre consommateur). Ces jeunes n'ont pas de motivation autre que la "défonce" (à la différence des consommateurs d'héroïne qui sont, eux, très actifs, très performants car ils vivent chaque jour une aventure difficile, développant toute une stratégie pour réaliser leurs objectifs, et qui se situent dans l'illégalité, pratiquent toutes sortes d'interdits comme le vol, la prostitution, etc).

Ceux des Halles, par contre, restent en général dans la légalité, ce qui n'exclut pas de petits larcins. Ils consomment des produits en vente libre et ne sont pas engagés dans la délinquance parce qu'ils n'en ont pas besoin. Il suffit de "faire la manche" pendant un temps pour trouver le nécessaire à manger, boire et se procurer les médicaments.

Ils sont ravitaillés sur place par des fournisseurs-dealers qui vendent les cachets à l'unité ou à la plaquette (Certains sont en vente libre, d'autres sont obtenus avec différentes techniques: copies d'ordonances, ordonnances volées, vraies ordonnances parfois prescrites par des médecins).

3. Enquête chez les consommateurs de cocaïne

a) La méthode "boule de neige"

C'est une population qui est très difficile à contacter, vu son niveau d'insertion sociale qui la conduit à dissimuler sa consommation de drogues. D'où l'utilisation d'outils ethnographiques adaptés à la situation, parmi lesquels la technique "boule de neige" qui consiste à rencontrer un premier consommateur et à lui demander de vous en présenter un autre, ou plusieurs autres.

Il s'agit d'autre part de le convaincre d'indiquer combien de consommateurs il connaît autour de lui, ce qui fournit une première évaluation.

Cette recherche a conduit à distinguer trois milieux sociaux différents: les "toxicos", les "rock" et les "branchés". Précisons:

- les "toxicos" sont des consommateurs rencontrés essentiellement dans la rue; leur mode de vie est proche de celui des consommateurs d'héroïne. C'est parmi eux que se trouvent des consommateurs de crack (cocaïne en "caillou").

- les "rocks" sont des musiciens de rock, des techniciens de studios et de scènes et des gens qui gravitent autour de ce milieu, y compris les motards.

- le troisième groupe est celui des "branchés": ce sont des gens très intégrés socialement, qui ont souvent fait des études supérieures, occupent des places importantes au niveau social (dans l'enseignement, le monde des arts et des spectacles en général, les entreprises, etc). Il y a aussi parmi eux des étudiants, mais l'enquête sur la consommation de drogues en milieu étudiant et universitaire reste à faire.

II. LA RECHERCHE ACTION

A. Méthodologie

Elle a été mise au point à la fin des années 30 par Kurt Lewin, qui a fourni à la fois des techniques et des fondements théoriques. L'idée de base est qu'une intervention visant à traiter certains problèmes sociaux et faite à la demande de l'Etat, d'une entreprise ou d'une institution peut en même temps fournir de la connaissance sociale. Lewin parle de spirale à ce propos: on commence par une première action, on réfléchit sur les premiers résultats, ce qui permet d'engager une nouvelle action qui conduira à une nouvelle évaluation, etc.

Le modèle lewinien est le plus classique. Toutefois, plus récemment, on a élaboré une forme de recherche action qui prend appui sur des investigations ethnographiques préalables. Les exemples qu'on va donner maintenant illustrent cette nouvelle conception.

B). Applications

1er exemple: l'opération "eau de Javel"

Des investigations ethnographiques de l'IREP ont fait apparaître que si des consommateurs de drogues par voie intra-veineuse ont rapidement changé leur comportement et ne partageaient plus des seringues dès lors qu'elles étaient en vente libre (voir ci-dessus), ils continuaient à ré-utiliser leurs seringues personnelles.

Le partage avait diminué et aujourd'hui la règle est celle du non partage. Mais la ré-utilisation, concept nouveau introduit ici, subsiste. Or elle comporte des risques car la personne ne sait pas si entre-temps quelqu'un a utilisé sa seringue.

L'enquête a montré aussi que les intéressés ne savaient pas nettoyer leur seringue, la désinfecter et qu'ils utilisaient des méthodes inefficaces: eau, jus de citron, parfum, etc

Il se trouve que les chercheurs de l'IREP savaient qu'aux USA, les

usagers de drogues utilisent l'eau de Javel, produit le plus efficace en la matière pour nettoyer leurs seringues.

Une recherche action, qui visait à trouver les moyens de diffuser des messages de réduction de risques chez les toxicomanes, a été menée dans deux quartiers de Paris: Pigalle et la Goutte d'or.

Il s'agissait de leur dire que chaque fois qu'ils utilisent la voie intra-veineuse il convient d'utiliser une seringue neuve. Mais que s'ils sont obligés par les circonstances d'utiliser une seringue usagée, y compris la leur propre, ils doivent la nettoyer à l'eau de Javel, solution éventuellement alternative à l'usage d'une seringue neuve, qui reste prioritaire.

On est donc parti de l'enquête ethnographique pour engager ensuite une action dans les deux quartiers indiqués. On a distribué, pour matérialiser le message, des petites bouteilles (fioles) d'eau de Javel et d'eau pour enlever ensuite l'odeur d'eau de Javel.

Cette action ayant reçu un grand succès local elle a été reprise au niveau parisien en général et au niveau national par de nombreux réseaux d'intervenants du système social et sanitaire.

2ème exemple: "la boutique"

Des recherches ethnographiques ont montré que les consommateurs de drogues dans la rue connaissent très peu ou pas les structures sociales et sanitaires qui pourraient les aider: ou bien ces structures sont telles que les connaissant, ils refusent d'y avoir recours (elles sont trop exigeantes pour eux). De plus, ils vivent dans la précarité, l'isolement et l'exclusion. D'où la mise en place d'une structure d'accueil ouverte sur la rue qui va accueillir sans condition ce type de population et qui va lui offrir quelques prestations élémentaires: la douche, la machine à laver, des vêtements, le matériel pour se raser, une tasse de café, un bol de lait, des céréales ou tout simplement s'asseoir, se détendre et bavarder avec les gens qui sont là. Dans le même temps, si possible, on pourra parler avec eux de pré-

vention, toujours dans une optique d'hygiène et de santé générale, de réduction des risques (notion qui constitue la base théorique de tout ce que nous avons décrit).

Dans un tel travail, il faut être prêt à innover continuellement. Par exemple: on n'avait pas prévu au départ la distribution de vêtements; puis on s'est rendu compte qu'on pouvait en obtenir gratuitement, que les visiteurs de la boutique en avaient besoin (par exemple pour aller visiter les parents). Quelqu'un qui consomme, reste dans la rue, a honte de retourner chez lui. Mais s'il peut se raser et s'habiller propre, il peut retrouver sa dignité d'homme, il n'a plus honte de lui-même. Il peut aller dans d'autres structures, plus exigeantes, parler avec des spécialistes (on peut leur donner des adresses, les orienter à condition qu'ils en fassent la demande).

C'est là une expérience nouvelle, partie elle aussi d'une ethnographie préalable. Elle est prévue pour une année et financée par le Ministère de la santé. Il y aura au bout d'un an une évaluation. et si l'expérience réussit, elle pourra être développée et reprise ailleurs.

Après quatre mois d'expérimentation (juin-novembre 1993), on parle déjà de développer ce modèle. Il est déjà repris ailleurs. On n'a

donc pas attendu l'évaluation finale - après un an de recherche-action - pour qu'on sache que "ça marche" et que la nouvelle se diffuse.

Et "ça marche" parce que c'est une structure d'accueil ouverte, et pas rigide.

Il y a déjà accord pour constater que "ça marche" chez les usagers ou clients de la boutique parce que ça répond à un besoin. Les décideurs, les observateurs des médias et tous les intervenants dans le champ de la toxicomanie (travailleurs sociaux et autres) ont eux aussi pu constater déjà l'utilité de ce dispositif.

Contrairement à la recherche eau de javel, il n'y avait pas, ici, de modèle antérieur. Il faut donc inventer au jour le jour et adapter sans cesse, améliorer ce dispositif "boutique" pour tenter de trouver des solutions correspondant à la situation actuelle, tant au niveau de la prévention en général que de la réduction des risques par rapport aux maladies et à l'exclusion sociale, problème de plus en plus émergeant aujourd'hui.

Mohammed Toussirt

Institut de Recherche en
Epidémiologie de la
Pharmacodépendance



Adler P et Adler P: *Membership roles in field research*, Sage, 1987

Anderson N: *Le hobo, sociologie des sans-abri*, Paris, Nathan, 1993 (Ed. orig: 1923)

Malinowski B: *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1963 (Ed. orig. 1922)

LA LEPENALISATION DE LA DROGUE

*Le drogué, rebelle au processus civilisateur du langage, vient en découdre avec la Loi qui s'y trame.
Si la Justice se dérobe, qu'advient-il de son défi ?*

La Justice n'entend-elle pas ainsi substituer un non-lieu ou non-dit ? L'espace de parole, à mesure qu'il s'efface, réduit l'interlocuteur à son tour au silence. Que fait le travailleur social de l'invitation à se taire ?

S'entendre sur le sens de la toxicomanie suppose de remonter aux sources de la socialisation, dans ce qui constitue l'élan fondateur du langage. Avant d'être en « relation », disons que l'enfant est en « communication », au sens où ses échanges sont peu ou pas médiatisés, l'élaboration symbolique n'étant qu'à ses balbutiements. Il lui est ainsi permis de confondre ce dont il manque et ce dont l'autre dispose, sa mère notamment, qui vient combler l'attente. A la simultanéité de la demande et de la réponse correspond un élan commun, qui prête à confusion quant à son possible ressort unique.

C'est pas sans mal qu'opère la désillusion qui consiste à distinguer chacun pourvu de son propre manque. Il est dit que cette révélation s'amorce dans le miroir qui renvoie à l'enfant l'image de son contour physique et de sa singularité. Voilà mise à rude épreuve l'indifférenciation qui pouvait prévaloir. L'absence momentanée de la mère laisse l'enfant imaginer qu'elle peut, non seulement se passer de lui, mais encore tirer satisfaction d'ailleurs. La présence, à ce sujet, du père, constituerait le prototype de l'expérience d'altérité.

C'est l'ébauche du passage de la « communication » - en tant que

rapport à l'autre sans faille - à la « relation », dans le sens de la formule de Winnicott : « La relation naît d'une séparation réussie ». L'enfant n'a de recours dans l'attente, que de se la représenter satisfaite : en imaginant le résultat, il l'anticipe. Il a pour cela à sa disposition des objets (transitionnels) puis des mots aptes à symboliser, à médiatiser cette attente et la demande qui la soutient. A la différence près, de l'objet et du mot, que ce dernier est d'un registre quantitatif et qualitatif plus étendu, porteur donc de davantage d'espoir mais d'autant de relativité, la réponse n'étant jamais exactement à la mesure de la demande.

C'est dire que le processus symbolique qui instaure la parole, à vocation, selon la manière dont il est intégré par l'entourage de l'enfant, de s'avérer, au pire insensé, et au mieux paradoxal, puisque jamais résolu.

La fonction symbolique du langage consiste donc à instituer une demande qui suppose dès sa formulation que quelque chose en soit perdu.

Il n'y a d'économie de ce quelque chose en souffrance qu'au prix de l'appauvrissement du discours, tendant à se réduire à de la communication, au sens du « court-circuit » présenté précédemment. C'est la dynamique à l'oeuvre dans la répétition : répéter c'est vouloir transmettre quelque chose d'inaltéré, qui ne souffre pas l'individuation. C'est réfuter ce manque propre, irréductible à l'autre, dans lequel s'articule une parole singulière.

C'est en définitive, se retrouver sans cesse dans l'alternative : produire son discours, ou reproduire celui de l'autre. Cet emprunt du « déjà produit », peut s'élaborer en croyance, pas nécessairement explicite, en l'existence d'un produit, d'un objet, apte à épuiser le manque. Ce à quoi s'attache par exemple l'idéologie totalitaire, où tout est supposé avoir déjà été pensé, la doctrine contenir la vérité. C'est plus simplement les tenants de la stratégie publicitaire, qui met en scène le possible d'un accomplissement de soi - liberté, amour, beauté, jeunesse etc, dans ce qu'ils ont d'« inaltéré » - , un produit étant sensé en contenir l'aboutissant. L'image, forte de sa propriété supplétive des mots, est érigée en substitut : le spectacle du produit explique le produit. Habile (pas toujours, certes) opération qui consiste à susciter le vide, auquel on dit la nature rétive, pour suggérer au même endroit le plein à bon marché.

La toxicomanie se dessinant entre ces lignes, on conçoit bien que le drogué, faute de prendre la parole, puisse quitter son produit pour s'adonner à une idéologie - religieuse, ethnique, institutionnelle même puisqu'il en existe à usage des drogués, pour peu qu'elle s'attache à produire des discours sans faille.

Dans la drogue comme dans cette idéologie, le manque est appareillé, telle une prothèse à un membre imaginaire, qui aurait été amputé.

La toxico-dépendance procède bien d'une problématique de la

relation, autrement dit de la séparation, de la différence et en définitive de la limite. Que chemin faisant le drogué s'affiche hors-la-loi n'est donc pas conjoncturel. Braver l'interdit s'inscrit en plein dans ce destin qu'il entend accomplir. C'est son fond de commerce, sa principale et bientôt seule raison sociale.

Par voie de conséquence, dépénaliser sa pratique, pour tenter de lui couper l'herbe sous le pied, est aussi intéressant que de prétendre l'interdire d'interdit. Ce n'est pas faute que certains, dans les deux sens s'y soient employés, mais on ne peut guère plus décréter qu'abolir l'interdit.

Ce serait, si la maîtrise de l'interdit était concevable, propulser l'individu hors de son champ, le champ social précisément. Mais il est vrai que la technique parvient bien à hisser l'homme hors le champ de la pesanteur, en le mettant sur orbite extra-terrestre. Le projet ne manque pas d'ambition seulement d'un brin de bon-sens : qu'est-ce à dire que de vouloir opposer au drogué un modèle qui est exactement celui qu'il idéalise et prétendre par là même l'aider à s'en sortir ?

Tout prêté à penser dans ce dispositif que le citoyen ne serait pas fichu de distinguer les deux problématiques en présence : celle de la drogue pour le drogué, et celle du drogué pour la collectivité. Que cette dernière s'emploie à rendre le premier inoffensif et moins coûteux est une chose. Qu'elle adopte des mesures dans ce sens en affirmant se préoccuper d'autrui est autre chose. L'amalgame des deux n'est pas innocent. Il s'agit là d'un deal de bonne conscience sur le compte du drogué au profit d'intérêts si peu louables qu'il faille tant de malhonnêteté intellectuelle et de simplisme à vouloir les blanchir. N'est-ce pas tout simplement veiller à disposer de toujours plus de réponses que de questions ? Ce n'est pas sans évoquer la dynamique du drogué. La collectivité dans son discours reproduit celui du drogué et affirme en ces termes mêmes lui offrir une alternative.

Le drogué n'a rien inventé. Pareil concert n'est pas de bonne augure. Qu'il ait si bonne presse n'est pas concours de circonstances. Les médias, en effet, s'adonnent à cette activité à bien d'autres enseignes que celle de la drogue. Ne voit-on pas de plus en plus le citoyen, face au défilé des événements, se transformer en public, auquel est diffusé un spectacle du monde sensé expliquer le monde.

Emergeant des bouleversements que l'actualité charrie l'un après l'autre, les appels à la mémoire destinés à conjurer les égarements passés s'efforcent au même moment de taire le présent. Le décalage entre les récits publics produits pour donner un sens aux événements, et la réalité, se creuse, tel un gouffre, qu'offre de combler le premier discours venu, pour peu qu'il sache réduire en même temps que la pensée, l'énigme qui, à l'instar de la vie, ne cesse de surgir, imprévisible. Quand pour penser, les images se substituent aux mots, au fur et à mesure que la parole s'efface, qu'advient-il de la démocratie ? Ne voit-on par dans cette agitation médiatique, se développer l'alternative de se soumettre ou de se rebeller.

Pour en revenir à la drogue, le discours actuellement en vogue n'est-il pas celui de sa «lépénalisation» ? Il ne sera comode à personne de se départir de «mythe de l'éradication de la drogue» avec son cortège de discours réducteurs ou sécuritaires. L'opération est douloureuse qui consiste à se reconnaître dans le discours toxicomane. C'est pourtant quelque chose de cette vérité qui peut préserver un lieu authentique entre le corps social et le membre qui lui fait souffrir ses manques. C'est une opération de relation, qui se fonde sur ce qui, dans la différence, reste en commun.

Elle pourrait porter un nom, quasiment et bien curieusement d'ailleurs, tombé en désuétude : la compassion. La réduction de sens dont il est affecté peut s'observer entre les définitions :- du Grand Larousse Universel : «sentiment

de pitié qui rend sensible aux malheurs d'autrui ; pitié, commisération».- du Robert qui l'engage plus loin : «sentiment qui nous porte à plaindre et partager les maux d'autrui ; humanité». «On ne compatit qu'aux misères que l'on partage». (Flaubert) Il ne sera comode à personne de se départir de «mythe de l'éradication de la drogue» avec son cortège de discours réducteurs ou sécuritaires. L'opération est douloureuse qui consiste à se reconnaître dans le discours toxicomane. C'est pourtant quelque chose de cette vérité qui peut préserver un lieu authentique entre le corps social et le membre qui lui fait souffrir ses manques. C'est une opération de relation, qui se fonde sur ce qui, dans la différence, reste en commun. Elle pourrait porter un nom, quasiment et bien curieusement d'ailleurs, tombé en désuétude : la compassion. La réduction de sens dont il est affecté peut s'observer entre les définitions :- du Grand Larousse Universel : «sentiment de pitié qui rend sensible aux malheurs d'autrui ; pitié, commisération».- du Robert qui l'engage plus avant : «sentiment qui nous porte à plaindre et partager les maux d'autrui ; humanité». «On ne compatit qu'aux misères que l'on partage». (Flaubert) Toute la nuance réside entre le confort bienveillant, à la limite de la condescendance, qui se dégage du fatalisme de la première proposition, et l'indicible désarroi d'avoir à partager avec l'autre, dans la seconde, quelque chose de soi, d'insaisissable. L'inconfort qui en résulte pousse à s'en dégager, mais n'a de cesse que l'autre s'en dégage lui-même. L'alternative est alors la suivante : qui du drogué, ou de celui qui ne l'est pas, entraîne l'autre dans la gestion de son manque ? Entre les deux on se dupe, on se dope, et la question devient : qui drogue l'autre ? N'est-ce pas de programmes d'écologie de l'esprit, plus que de méthadone qu'un groupe social, en manque de sens, réclame ?

Charles SEGALÉN
 Educateur Spécialisé

L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

TOME I ET II

SS LA DIR DE DIDIER MARTIN

EDITIONS CHARNOLTAN - SERIE
«THEORIE EN ACTE»

TOME I : L'EMPRISE INSTITUTIONNELLE -
FEVRIER 1992 / 192 P. -

TOME II : CHANGEMENT ET VIOLENCE
- MAI 1993 / 216P. -

Voici 2 ouvrages récents qui méritent notre attention, par le fait qu'ils sont construits essentiellement à partir de témoignages et d'analyses d'assistants de services sociaux. Didier MARTIN, Psychosociologue et Formateur à l'IRTS de MONTROUGE a privilégié la parole des gens de terrains aux exposés théoriques.

Saluons aussi l'ambition de cette «Série en Acte» qui se veut être un espace de dialogue entre différents formateurs et travailleurs sociaux.

Les outils théoriques d'analyse des situations exposées, loin de se cantonner à une approche unique, empruntent ici une lecture dialectique et multicritériale, se référant à la fois, à la dimension du sujet, de l'institution et de l'organisation.

D'où les multiples références empruntées à l'analyse institutionnelle, à la sociologie des organisations, à la psychologie sociale clinique et à la psychanalyse.

Revenons au thème de l'ouvrage. Les causes de l'épuisement professionnel sont multiples ; c'est ce que tente de montrer D. MARTIN dans son chapitre d'introduction du 1er tome.

Il pose le lien entre épuisement professionnel et emprise institutionnelle pour expliquer le malaise des Travailleurs Sociaux, placés dans une sorte de «double bind» institutionnel ; coincés entre les demandes contradictoires, celle des usagers nécessitant une réponse rapide et celle des employeurs repliés sur leurs exigences hiérarchiques et les rigueurs budgétaires.

L'accent est mis sur l'implication du travailleur social qui se trouve pris dans les logiques institutionnelles. Plusieurs assistants sociaux rendent compte de leur analyse institutionnelle silencieuse, condition nécessaire à un changement social.

Claire SABBAGH analyse les manifestations du «burn out» dans un service AEMO. Françoise DENIER

montre l'emprise institutionnelle dans un foyer d'hébergement. M.C. JACQUET-VASSART analyse son implication professionnelle dans un hôpital psychiatrique. Au travers de la technique institutionnelle, Martine DEFENDANTS décrit dans un style agréable, sa découverte du travail de polyvalence de secteur.

Le second tome, «Changement et Violence», Didier MARTIN pose la question d'un changement social. L'ouvrage se décompose en quatre approches articulées pour penser les conditions de ce changement et ses freins.

La connaissance de Soi où J. GAURON propose une sorte d'autoanalyse pour expliquer sa difficulté à se positionner tandis que F. DENIEL expose son malaise durant un stage de polyvalence.

La connaissance de l'Autre. M. KONUK montre la nécessité de connaître l'autre, dans le travail social en direction de l'intégration des turcs dans l'Essonne.

Le positionnement de l'individu vis à vis de son institution. Telle est la démarche de Didier MARTIN, Assistant Social dans l'Administration Pénitentiaire.

Les limites de la praxis : L. HECKMANN montre «La rupture du statu-quo dans un groupe peut entraîner peur et angoisse».

Engagement et violence dans le cadre paradoxal de l'institution.

Dans ces deux ouvrages, on pourra regretter la longueur de certains chapitres qui s'apparentent parfois à des mémoires de sociologie. Cependant, on peut, à l'opposé, féliciter l'entreprise des écrivains.

Eric AUGER

LA MALTRAITANCE SE CRIE, MAIS NE S'ECRIT PAS ?

Cette recherche porte sur 300 enfants et adolescents maltraités, pris en charge dans le cadre judiciaire. Il s'agit de mettre en lumière les diverses formes de maltraitance, puis de dessiner les divers profils d'enfants subissant de la violence de la part d'adultes qui transgressent des interdits en osant frapper, violenter ou humilier.

Des traces sur le corps... aux traces de l'écriture. C'est autour de la difficile question de la nomination de la maltraitance des enfants que se polarise le deuxième objectif de cette recherche. Une parcelle d'histoire de vie de ces enfants meurtris se trouve déposée dans les dossiers classés et parfois jaunies,

dans ces écrits de juges et d'intervenants sociaux. Nous sommes à la lisière du visible et du caché, tentant de mettre un peu de lumière par l'analyse de tous ces textes qui portent toujours la même plainte, celle d'une enfance confisquée par ce qu'on pourrait appeler «une pathologie de la parentalité».

Après 4 années de recherche cet écrit vient d'être publié aux éditions GLB. Les auteurs sont des travailleurs sociaux de terrain qui ont voulu évaluer leur travail quotidien. Il s'agit de Liliane GEOFFROY (Assistante Sociale), Carlos GOROSTIAGA, Sonia KRUSKOVIC, Bérengère TAILLEUX, Madeleine TERRADE (Educateurs Spécialisés), sous la direction d'André CHANTREAU (Ingénieur de Recherche à l'Université de PARIS XII). Le livre peut être commandé par correspondance 130 Francs + 25 Francs de frais de port (joindre le chèque) à :

Association R.I.S.C. - 13, Rue du Terroir - 77850 HERICY

Tél. (1) 64.23.61.72 / Fax (1) 64.37.53.66

Ce travail vient d'obtenir le prix de la pratique professionnelle 1993 de la Fondation pour l'Enfance.

L'AUTORITE PARENTALE : LE DROIT EN PLUS

PIERRE VERDIER
(AVEC LA COLLABORATION DE
SYLVIE CIRIEL)

BAYAT EDITION - COLLECTION TRAVAIL
SOCIAL JUIN 1993 (121 P.) -

Droit inaliénable des parents, besoin existentiel de l'enfant, l'autorité parentale est une notion d'une grande portée qui éclaire le statut de parent et celui de l'enfance.

C'est par rapport à l'autorité parentale que se définissaient les responsabilités des organismes de protection sociale, administrative ou judiciaire, leurs pouvoirs et leurs limites.

Mettant en évidence les incidences concrètes de l'exercice de l'autorité parentale dans la vie quotidienne des parents, des enfants, des éducateurs, des enseignants et des travailleurs sociaux, Pierre VERDIER a réalisé pour eux, un guide intéressant.

Un premier chapitre est consacré à la nature et le contenu de l'autorité parentale ; le second précise les conditions d'exercice de cette autorité sur l'enfant légitime, et naturel ou adopté en cas de divorce.

Un troisième chapitre s'attarde sur l'assistance éducative (procédure et orientation). Le dernier chapitre aborde la question des transferts de l'autorité parentale (les principes, la déchéance, l'abandon, la tutelle, les pupilles de l'Etat et l'adoption).

LA BASTON OU LES ADOLESCENTS DE LA RUE

SERGE POIGNANT

L'HARMATTAN, COLLECTION: LOGIQUES
SOCIALES, PARIS, 1992, 160 PAGES.

Serge POIGNANT éducateur spécialisé formé en psychiatrie infanto-juvénile, travaille dans la rue. En 1979, il est chargé par son responsable de mettre en place, un «club autogéré» par les adolescents dans le 19ème arrondissement de Paris.

Ce lieu avait plusieurs fonctions en même temps: café-bar, l'accueil des jeunes et échanges en vue d'une certaine responsabilisation. Parti de rien, et ne proposant rien, puisque ne s'estimant pas être «un éducateur alimentaire», l'auteur commencera avec doute et incertitude par aller rejoindre tous les soirs la bande des jeunes de la rue des Fossées sur un banc. Ce travail d'approche, sans intermédiaire, durera un mois et demi. «Accepté» dans la bande, celle-ci consentit à l'offre faite par l'éducateur de récupérer un local de 12 mètres carré. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'adolescents minimum fréquenteront cet endroit chaque soir.

Une charte sera progressivement mise en place, en vue de réguler les pratiques routinières dans ce local. Et, les représentants seront élu démocratiquement.

Cet ouvrage est le résultat d'un travail de terrain, de type ethnographique.

Où S. POIGNANT décrit avec précision les vécus des jeunes, sous la forme de récits, de nouvelles anecdotiques réunis en chapitres de 4 à 6 pages.

A travers les cas présentés, l'auteur est confronté à tous les problèmes sociaux concernant les jeunes, notamment: de la bande, la drogue, la sexualité, les bagarres, l'école, la prison, la fugue, la famille... Certains chapitres ont fait l'objet d'une publication dans la grande presse. Ce livre est écrit dans un langage cru, de la rue, parlé par les adolescents.

La richesse de cet ouvrage vient de la parfaite connaissance de son auteur, de la problématique des adolescents étudiés.

Damien MABIALA

POLITIQUES LOCALES DE LA JEUNESSE

Le Centre de Ressources de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) propose un dossier documentaire, (réalisé à l'occasion des Journées d'Etudes à PARIS les 22 et 23 Juin 1993) sur les politiques locales de la Jeunesse.

Un répertoire de 145 Unités de Recherches, et de 143 Centres de Ressources classés par région, ainsi que 325 références bibliographiques.

Un outil de travail performant qui sera revu et augmenté régulièrement.

Pour tout commande : INJEP - Centre de Ressources - BP. 35 - 78160 MARLY LE ROI - Tél. 39.97.27.50

Tome I - Juin 1993 - 68 pages - 40 Frs. Franco.

ACTION COMMUNAUTAIRE INTERNATIONALE

L'Association Internationale de Développement et d'Action Communautaires organise un colloque du 5 au 9 Décembre 1994 à COTONOU (BENIN) sur le thème :

«L'action communautaire dans l'instauration d'un développement durable et la consolidation du processus de démocratisation»

Pour tout renseignements : A.J.D.A.C. - 179, Rue du Débarcadère - 6001 MARCINELLE - BELGIQUE - tél. 071.36.62.73 - fax. 071.47.11.04

ANNUAIRE DE LA RECHERCHE SUR LE SOCIAL

L'édition 1993/1994 de l'annuaire de la recherche sur le social réalisé sous la direction de Michel CHAUVIERE, comprend 5 fichiers de base :

- un fichier chercheurs de 408 notices
- un fichier de 97 unités de recherche opérant dans le domaine du social
- un fichier de 87 formations doctorales et propédeutiques à la recherche
- un fichier de 33 revues spécialisées
- un fichier des principales ressources documentaires et enfin, une sélection des thèses soutenues depuis 1990 dans le domaine social.

En vente au : CEDIAS - 5, Rue les Cases - 75007 PARIS - Tél. 45.51.66.10 - (160 Frs)

L'INSTITUT NATIONAL DES JEUNES SOURDS

L'I.N.D.J.S de PARIS, 254, Rue St Jacques, dans le 5ème arrondissement (métro: Luxembourg) fête son Bicentenaire (1794/1994) du 6 Avril au 27 Mai 1994.

Deux manifestations sont prévues :

- une exposition : L'Education de l'écouter sourd à l'Institution Nationale de PARIS : une histoire, A CORPS ET A CRI, à la salle des fêtes de l' I.N.J.S. ouverte tous les jours de 13 h 30 à 18 h, sauf le dimanche.

- un festival de films intitulé IMAGES, SIGNES ET PONCTUATION ou LES REPRESENTATIONS DU SOURD DANS L'AUDIOVISUEL à la vidéothèque de PARIS (Nouveau Forum des Halles) les 29 et 30 Avril 1994.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez appeler le Comité d'Organisation du Bicentenaire au 43.29.24.13, Mr SEGUILLON, Mr JOUANNET ou Mme ALPERINE.

R.I.S.C.

Notre association est née le 11 Septembre 1992 mais sa maturation et son origine remontent à plusieurs années. Souvenons nous...

En 1988, un groupe de six personnes se constitue au sein du Service d'Action Educative. Son souci, mettre en place une recherche exploratoire, dont le thème programmé «les mauvais traitements à enfants dans le cadre judiciaire en Seine et Marne» est le point de départ.

Devant l'importance des données, les difficultés méthodologiques d'une exploitation rigoureuse et la nécessité d'étaler la recherche sur au moins deux années, le groupe s'adjoint un chercheur extérieur et l'utilisation de l'informatique. Le groupe passe ainsi de statut «équipe évaluative» au statut d'équipe «Acteurs-Chercheurs» définissant avec précision ses objectifs et repart pour plus de deux ans de travail.

Nous avons vécu cette expérience collective pendant plus de quatre années, parsemées de découragement, d'impatience, de découvertes, d'apprentissages, de moments de partage et d'affrontements maîtrisés, d'efforts de rigueur et d'écriture, de conquête sur soi-même pour achever la tâche depuis longtemps initiée.

Arrivés au terme de ce long parcours nous avons voulu que notre expérience ne reste pas vaine ; de ce désir est né R.I.S.C. (Recherches, Initiatives Sociales et Communications).

Notre objet :

- Encourager à l'initiative des Travailliers Sociaux, des travaux d'études et de recherches dans le secteur social
- Communiquer et diffuser les travaux des membres de l'association
- Favoriser des journées d'informations, de formation et de rencontres ayant pour thème le travail social.

Nous avons un savoir faire ; sachons le faire savoir.

R.I.S.C. - 13, Rue du Terroir - 77850 HERICY

EMPLOI

Monitrice éducatrice, dernière année de formation, cherche cours d'emploi, contrat de qualification ou mi-temps, pour suivre une formation d'éducateur spécialisé en septembre 94. Claire COCHIN - 11 rue de l'Archevêché - 94220 CHARENTON - Tél : 49 77 03 47

LES 15-25 ANS, AU COEURS DES MUTATIONS SOCIALES

Une société des jeunes
GRENOBLE

Colloque National

27-28-29 janvier

CODASE - 21 rue Anatole France - 38100 GENOBLÉ - Tél 76 84 10 91

LES FILMS POUR EN PARLER !

La série UN FILM POUR EN PARLER produit par la Cathode Vidéo se propose de traiter, chaque année, 2 thèmes sensibles concernant les 14-16 ans et d'ouvrir ainsi un espace de dialogue et de réflexion.

Cette année, ont été réalisés en cassette VHS :

- La POTKA, 29 mns, film d'information et de prévention sur la sexualité à partir de 4 thèmes :

la première fois, la prévention, l'amour, l'ami séropositif.

- La TEUTE, 26 mns, film pour oser parler de la drogue, là aussi à partir de 4 thèmes :

le délire, le mauvais délire, la drogue, on ne s'en sort pas tout seul.

Bien sûr, ces thèmes ont déjà été traités mais ce qui fait la particularité de ces films, c'est leur construction, alternant témoignages simples et courtes séquences de fiction.

C'est vivant, gai (La Teuté commence en disant que l'adolescence c'est avant tout une période formidable de la vie), sans dialogues inutiles.

Cela rend ces films séduisant et accrocheurs.

Autre intérêt, c'est que ces films bénéficient d'un travail avec des jeunes de 18-24 ans qui peuvent tirer un premier bilan de leur adolescence et aider à cerner le thème traité. Ainsi la Potka et la teuté ont été réalisés en collaboration avec des jeunes des LP de ROMAINVILLE et DRANCY et du Foyer de jeunes Travailleurs de BONDY.

N'hésitez donc pas à vous les procurer et retenez dès à présent qu'en 1994, 2 nouveaux films réalisés dans le même esprit sortiront : Risquer sa route (sur le thème du goût du risque au travers des accidents de la route) et le mal de vivre (sur le thème du suicide et de sa prévention)

Catherine BOULENGER

La Cathode Vidéo

BP n° 29 - 2 rue Boïeldieu
93501 PANTIN Cedex

LA C.O.N.C.A.S.S. : ADRESSES A RETENIR

Voici la liste des collectifs ayant participé à la rédaction du N° 43 «Assistantes Sociales, le mouvement CONCASS».

AGASS

ASSOCIATION GARDOISE DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

155, Impasse du Fenouil - 30900 NIMES / MINITEL : 3614 CHEZ * AGASS 30

CASIF

COLLECTIF DES ASSISTANTS SOCIAUX D'ILE DE FRANCE

Chez Michèle BRETTE

1, Rue de Savies - 75020 PARIS

MINITEL : 3614 CHEZ * CASIF

CASS 44

COLLECTIF DES ASSISTANT(E)S DE SERVICE SOCIAL DE LOIRE ATLANTIQUE

La Raffinière - 44640 ROUANS

MINITEL : 3614 CHEZ * CASS 44

CONCASS

21, Impasse Jean Mercy - 69200 VENISSIEUX

COLLECTIF GIRONDE

CHEZ Marie - Odile PECASTAINGS - 2, Square Belle France - 33700 MERIGNAC

MINITEL : 3614 CHEZ * AS 33

COUAS

COLLECTIF VENDEEN DES ASSISTANTS SOCIAUX

BP. 227 - 85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX

LES ENJEUX DE LA FORMATION

Dans plusieurs numéros de la revue, nous avons déjà eu l'occasion de parler des turbulences qui agitent l'ensemble du Travail Social.

Après avoir ouvert sa tribune à la CONCASS dans le N° 43, PEPS se propose de prolonger cette forme de coopération, à travers une réflexion sur les enjeux de la formation dans le Travail Social.

Alors que les centres de formation connaissent aujourd'hui à la fois une certaine «grogne estudiantine», et sont confrontés à plusieurs impératifs :

- nécessité de positionnement par rapport à l'université,
- alternative difficile des formateurs dans un contexte de concurrence et obligation impérieuse d'obéir à de nouveaux textes législatifs.

Il nous paraît aujourd'hui opportun d'ouvrir un débat d'idées sur cette question fondamentale. Quelle formation des Travailleurs Sociaux aujourd'hui ?

Ce prochain numéro se veut avant tout une récolte de témoignages de ceux qui vivent à l'intérieur de ces institutions. Nous souhaitons aussi qu'un débat élargi s'amorce entre tous les acteurs concernés par ces interrogations, autour de ce vaste champ de recherche que représente la formation des futurs professionnels du Travail Social.

- Les étudiants en formation initiale : D'où viennent-ils ? Qui sont-ils ? Que veulent-ils ?
- Rapports formateurs / formés : Comment sont perçus les nouveaux programmes de formation ?
- Face aux réalités d'aujourd'hui (sociologiques, économiques, politiques), quelles sont les stratégies et les enjeux institutionnels qui se dessinent dans les centres de formation ?
- Quel regard les étudiants, les formateurs portent-ils sur l'histoire du Travail Social et les professions sociales ?
- Comment la formation initiale est-elle vécue, et analysée par les travailleurs sociaux en exercice ?
- Que penser des nouveaux textes législatifs qui sont à l'origine des modifications des programmes et de certains autres en préparation annonçant une refonte globale de la formation ?

Afin d'apporter des réponses à ces questions, un appel à contribution est lancé.

Merci d'écrire à la revue avant le 15 Février 1994.